



## Le pin maritime : un matériau d'avenir ?

# LE POLAR se met au vert

SALON DES LITTÉRATURES POLICIÈRES 3<sup>e</sup> édition

Vieux-Boucau

Samedi 15 mai 2010 de 14h à 19h

Dimanche 16 mai 2010 de 10h à 18h



**MACS Couleur Polar**

Animations  
à partir du 7 mars  
dans la communauté de communes  
Maremne Adour Côte-Sud

Renseignements

05 58 75 76 06  
www.landes.org

 Conseil  
Général  
des Landes

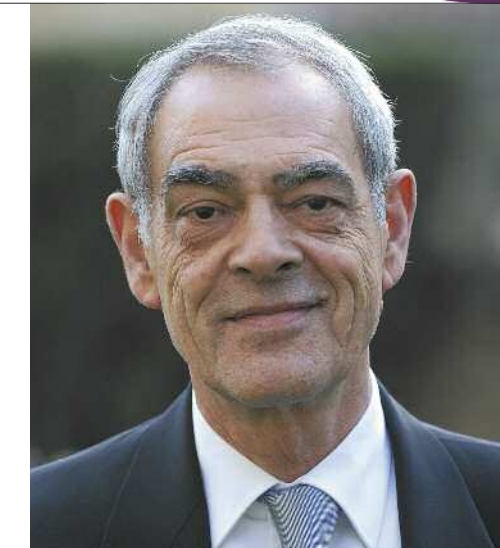
## « Le Conseil général a choisi de soutenir le projet de LGV, sans ambiguïté »

Comme tout projet de cette dimension, la LGV nourrit des inquiétudes voire des mécontentements, c'est normal. Chacun doit avoir la possibilité de défendre son point de vue.

Le Conseil général des Landes a choisi sans ambiguïté de soutenir ce projet. Notre responsabilité est d'offrir aux Landais toutes les chances d'accéder au progrès. Il n'y a pas si longtemps, certains pensaient que les téléphones cellulaires étaient réservés aux hommes d'affaire, le haut débit, aux entreprises de haute technologie. Aujourd'hui, la collectivité est sollicitée pour que chacun puisse avoir accès au « réseau ».

De même, il y aura demain les territoires « avec » la grande vitesse et les autres « sans ». Quand une entreprise cherchera où s'installer, elle choisira les territoires les mieux connectés : 85% d'entre elles choisissent leur lieu d'implantation en fonction des infrastructures de communication. Si nous laissons passer l'opportunité de la LGV, il n'y aura pas de deuxième chance, et nos enfants pourront nous le reprocher.

L'Assemblée départementale a mesuré les enjeux en se positionnant clairement pour le tracé par l'Est des Landes qui, combiné à l'A65, va rééquilibrer le territoire et soulager le littoral d'une pression qui pèse sur le prix du foncier - donc sur les ménages- et sur les espaces naturels. Ce choix va également permettre un meilleur report des transports de la



route vers le rail, sans imposer aux riverains de la ligne actuelle un trafic infernal au cœur des zones les plus urbanisées.

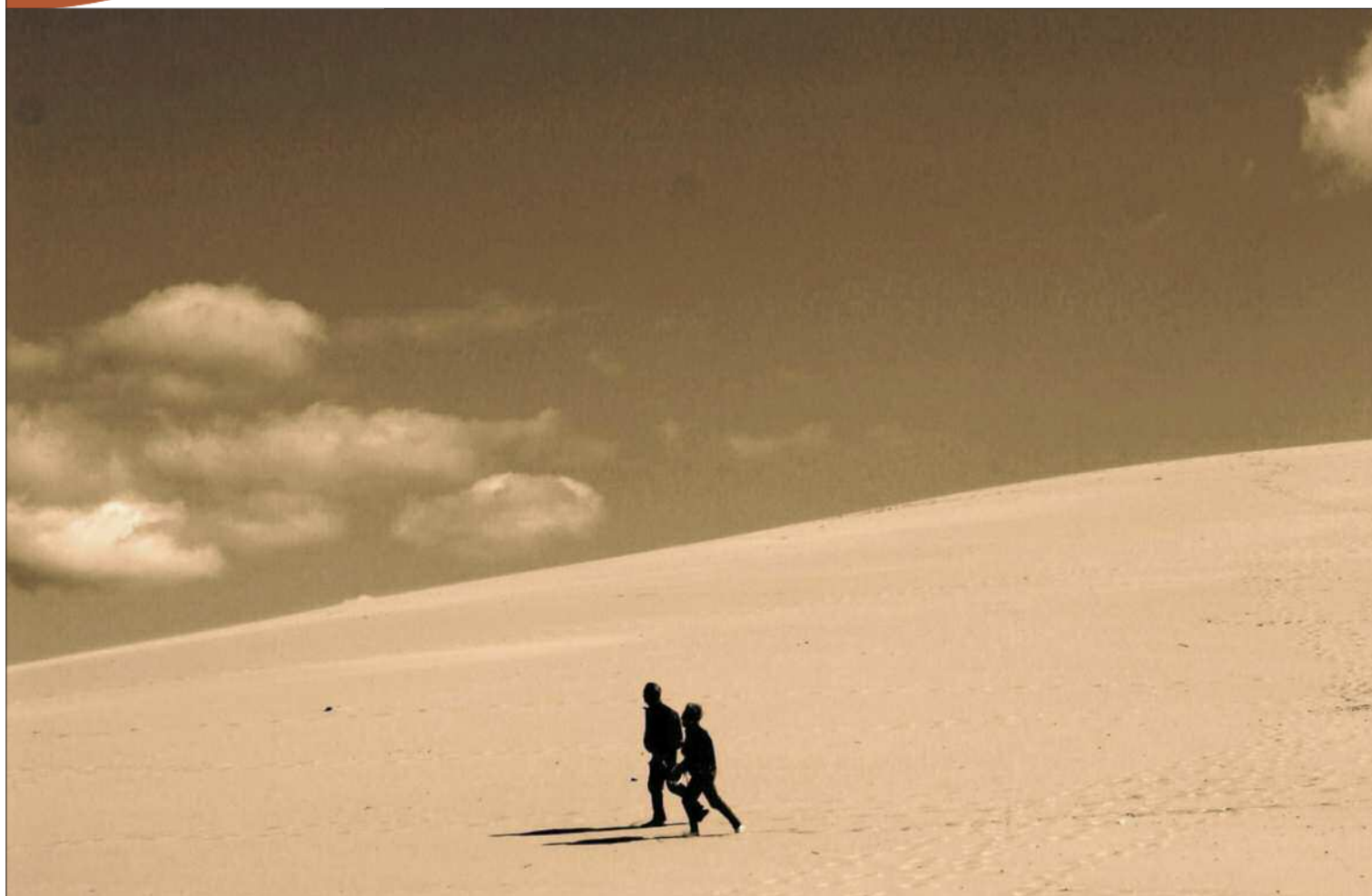
Bien sûr, c'est un investissement lourd, que l'Etat devrait porter avec Réseau Ferré de France sans solliciter le financement des collectivités. Bien sûr, il faudra entendre les riverains pour que leur tranquillité soit préservée et veiller à respecter les équilibres écologiques. Mais ces débats, si nécessaires soient-ils, ne doivent pas masquer les enjeux fondamentaux, liés aux besoins de mobilité de la population, et en particulier des jeunes. Demain, par exemple, il ne faudra que 3 heures pour effectuer un Paris-Dax : un scénario alliant exigence de développement durable et gage de concurrence accrue face à l'avion.

La LGV est, enfin, un formidable vecteur de développement touristique de notre territoire.

Dans les mois qui viennent, vous pourrez compter sur chacun des conseillers généraux, qui sont proches de vous et sur ma totale implication pour que soient réunies les meilleures conditions de réalisation de cette LGV, essentielle pour l'avenir des Landes et de ses habitants.

**Henri Emmanuelli**

DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES



Claude Perret

On a marché sur la dune...  
Février 2010

Photographes amateurs,  
si vous voulez que vos images  
soient publiées dans cette page,  
adressez-nous un fichier  
au format jpg par mail.

[landes.magazine@cg40.fr](mailto:landes.magazine@cg40.fr)

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur  
et pourra être accompagnée d'une légende  
de 150 signes au maximum. XLandes Magazine  
se réserve le choix de publier ou non  
les photos et celui de la date de parution.  
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



Pavillon de Marquèze

14



6 Prestige : les communes landaises demandent réparation



20 Christian Maudet



25 Rafael Amargo

#### BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES

**Directeur de la publication**  
Henri Emmanuelli  
**Co-directeur de la publication**  
Joël Goyheneix  
**Comité de rédaction**  
Gabriel Bellocq, Guy Berges,  
Robert Cabé, Isabelle Cailleton,  
Gilles Couture, Pierre Dufourcq,  
Xavier Fortinon,  
Joël Goyheneix, Dany Michel,  
Bernard Subsol, Alain Vidalies.  
**Rédaction en chef**  
Lionel Niedzwiecki  
**Rédaction**  
Catherine Acher, Florence Bord,  
Valérie Dechaut-Geneste,  
Catherine Dutournier  
**Photographies**  
Sébastien Zambon

#### LANDES MAGAZINE

**Direction de la communication**  
23, rue Victor-Hugo, 40025  
Mont-de-Marsan Cedex.  
**Téléphone**  
05 58 05 40 35  
**Fax**  
05 58 05 41 89  
**Courriel**  
[landes.magazine@cg40.fr](mailto:landes.magazine@cg40.fr)  
**site internet**  
[www.landes.org](http://www.landes.org)

**DIRECTION ARTISTIQUE  
& RÉALISATION**  
[www.ledesignroom.com](http://www.ledesignroom.com) - Hossegor  
**IMPRESSSION**  
Imaye Graphic - Laval  
**DISTRIBUTION**  
La Poste  
**DÉPÔT LÉGAL**  
Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes Magazine est imprimé  
à 170 000 exemplaires

#### Actualités

- 3 L'éditorial
- 4 La photo des lecteurs
- 6 Prestige : les communes landaises demandent réparation
- 8 Session extraordinaire sur Klaus
- 10 Réforme territoriale : la parole aux associations

#### Dossier la construction en pin maritime

- 14 Le pin maritime, un matériau d'avenir ?
- 15 Le pôle de compétitivité Xylofutur
- 17 Les artisans formés à la construction bois
- 19 Un gîte en pin des Landes

#### Entretien

- 20 Christian Maudet, chargé de mission à Réseau Ferré de France

#### Culture

- 24 Le Printemps des Landes
- 25 Rafael Amargo en ouverture d'Arte Flamenco 2010
- 27 Le festival de la céramique
- 28 L'agenda des sorties

Le 13 novembre 2002, la rupture du pétrolier provoque l'une des pires marées noires européennes.



## Prestige : les communes landaises espèrent réparation

**Point n'est besoin de rappeler le traumatisme du littoral atlantique, consécutif au naufrage du Prestige, le mal nommé. Le département des Landes n'a pas été épargné par les vagues de boulettes de pétrole qui ont souillé ses plages, sa faune et sa flore.**

♦ FLORENCE BORD

C'était le 13 novembre 2002 à environ 10 kilomètres au large de la Galice. Le cargo transportant 77 000 tonnes de fioul lourd est victime d'une avarie dans une mer démontée présentant des creux de 8 mètres. Le 19 novembre, il sombre laissant s'échapper 20 000 tonnes de fioul. Entre ces deux dates, le navire ne cesse de s'éloigner des côtes dans des conditions de mer qui entraînent l'agrandissement de sa brèche et rend son naufrage inéluctable. C'est sur ce point là que tout repose. La décision d'éloigner le bateau alors qu'il aurait pu être ramené vers la côte, limitant ainsi l'importance de la marée noire. Au lendemain de la catastrophe, le Conseil général des Landes a initié la création du Syndicat mixte de Protection du Littoral, composé outre du Département, de 17 communes du littoral et des chambres consulaires. Il a notamment pour vocation de

coordonner les actions judiciaires et de prendre en charge les frais de procédure.

A qui la responsabilité ? Ce sera l'enjeu du procès qui se tiendra vraisemblablement cette année à La Corogne. Le Département et 15 communes adhérentes y seront représentés en tant que partie civile et seront fixés sur leur demande d'indemnisation, évaluée à 1,5 M d'euros.

Si l'espoir renaît, selon les termes de Renaud Lahitète, avocat du Syndicat mixte, c'est parce que le 5 octobre 2009, la Chambre d'appel de La Corogne a réformé la décision du juge d'instruction de Corcubion en ordonnant le renvoi devant le tribunal de José Luis Lopez-Sors, à l'époque des faits, directeur de la Marine marchande espagnole. Cet élément pourrait déboucher sur la mise en cause de l'Etat espagnol, tutelle de l'ex-directeur et dont la responsabilité pourrait être engagée.

## Le Syndicat mixte, un outil essentiel

Le Syndicat mixte de Protection du Littoral Landais a joué un rôle essentiel dans le suivi de la procédure concernant le naufrage du Prestige. Son rôle a été non moins important dans le cadre des dossiers de dégazage traités par le tribunal correctionnel de Brest. A partir de 2003, ce tribunal a poursuivi les infractions relatives aux pollutions maritimes punies par le Code de l'Environnement. Des infractions relevées notamment par une patrouille aéronavale chargée du repérage des traces d'hydrocarbures dans le sillage des navires. Le Syndicat mixte, conjointement avec un Syndicat mixte de Protection du Littoral Breton, s'est systématiquement constitué partie civile pour obtenir réparation des préjudices et assurer la protection du littoral et de l'environnement. Ses procédures ont été particulièrement efficaces. « Alors qu'auparavant on enregistrait près de 30 dossiers d'infractions par an, il n'y a eu qu'un ou deux faits relevés en 2009 » se réjouit Renaud Lahitète. Il faut souligner un effet dissuasif : la sévérité des amendes prononcées à l'encontre des auteurs des faits pouvant avoisiner 2M d'euros.

Renaud Lahitète, avocat des 17 communes landaises dans la catastrophe du Prestige



## Une procédure complexe

Le naufrage du Prestige a entraîné deux procédures pénales : l'une menée à Brest par le juge d'instruction du Tribunal de Grande Instance, compétent pour les affaires de pollutions maritimes du littoral atlantique, et l'autre, en Galice, auprès du juge d'instruction de Corcubion. Le dossier espagnol, plus avancé en 2005, a conduit la justice française à s'en remettre aux juges espagnols. « Les autorités françaises ont transféré les pièces du dossier en Espagne pour qu'il n'y ait qu'une procédure et qu'un procès. Mais comme à Brest, dans le cadre de cette procédure, nous sommes toujours parties civiles » précise maître Renaud Lahitète.

Le 18 mars 2009, le juge d'instruction de Corcubion a rendu une ordonnance

en demandant le renvoi devant le tribunal du capitaine du navire, du premier officier et du chef machiniste ainsi qu'une ordonnance de non-lieu à l'endroit de José Luis Lopez Sors. Une déception pour le Syndicat mixte. Cependant, l'appel de l'ordonnance a entraîné la saisie de la juridiction de La Corogne. C'est cette nouvelle décision qui redonne de l'espoir aux collectivités landaises puisqu'elle implique José Luis Lopez Sors. En cas de condamnation de l'ex-directeur de la Marine marchande, l'Etat espagnol, seul solvable, peut être jugé responsable et condamné. « Cela étant, il faut que le procès prouve que Lopez Sors n'a pas agi seul et qu'il ne s'agit pas d'une faute personnelle. Nous nous emploierons à démontrer que le gouvernement espagnol était informé des décisions d'éloignement du navire.

Bien évidemment, le ministère public espagnol va tenter d'exonérer de toute responsabilité José Luis Lopez Sors ainsi que les autorités espagnoles. » Au bout de sept ans, l'audience pénale est attendue avec la plus grande impatience.



## Klaus : Le Conseil général reste mobilisé

**Réunis en session extraordinaire sur la forêt, le 8 février 2010, les élus départementaux ont interpellé le gouvernement. Objectif : éviter que le dossier Klaus ne tombe dans l'oubli.**

D'abord, un chiffre: entre 1999 et 2009, le capital forestier a diminué de moitié dans le massif des Landes de Gascogne. De 140 millions de m<sup>3</sup> en 1999, le volume de bois sur pied est tombé à 74,5, après le passage des tempêtes Martin et Klaus. « S'il n'y a pas replantation, on met en péril le massif forestier sur les plans économique et écologique », résume Xavier Fortinon, conseiller général délégué à la filière bois. Economique, parce qu'en l'absence d'un reboisement rapide et complet, c'est l'avenir de la filière - et ses 34 000 emplois - qui s'assombrit. Les professionnels craignent entre autres un déséquilibre entre la

production de bois et la consommation industrielle. Mais l'enjeu est aussi écologique, c'est même « avant tout une question éco-environnementale essentielle », tonne Henri Emmanuelli. Véritable pompe à eau et puits à carbone, le pin maritime reste le « plus à même à valoriser les sols landais », particulièrement acides, humides et sableux. Et le préalable à cette replantation s'appelle assurance: « la véritable pérennité de la forêt et de la filière, c'est l'assurance », note Joël Goyheneix, conseiller du canton de Tartas-Est. Ainsi, dans une motion adoptée à l'unanimité, les élus demandent au gouvernement « la mise en place rapide d'une véritable proposition d'assurance forestière, alimentée par les cotisations privées, des fonds publics de l'Etat et l'aide de l'Union européenne » et des « fonds suffisants » pour la reconstitution de 180 000 hectares de forêt détruits à plus de 50%, soit 3 750 euros par hectare, et non 2 750 euros, comme le prévoit l'arrêté du Préfet de Région.

### La valorisation par l'exploitation ?

Mais, au fond, c'est bien « l'échec » du plan Barnier que les élus ont une nouvelle fois pointé du doigt. La motion déplore qu'un an après la tempête, le plan gouvernemental prônant la valorisation par l'exploitation n'ait pas fonctionné. Sur les 600 millions d'euros de prêts bonifiés annoncés par l'Etat, seulement 76 millions ont été libérés, et surtout, ils n'ont pu être employés à temps pour sauvegarder la qualité et le prix du bois. Quant aux producteurs de bois, qu'ils soient publics (8%) ou privés (92%), l'Etat a refusé leur indemnisation, alors qu'ils ont l'obligation de replanter leurs parcelles sinistrées. Conscient de l'urgence, le président du Conseil général, Henri Emmanuelli, a demandé une audience au Premier ministre François Fillon pour lui faire part aussi de la « situation critique dans laquelle se trouvent confrontés les sylviculteurs et la filière bois ».

### Des Canadair rappelés en renfort

Dans une motion adoptée à l'unanimité, les conseillers généraux ont demandé le pré-positionnement, comme l'an dernier, de deux Canadair sur l'aéroport de Mérignac. En raison de l'état du massif, le risque incendie demeure considéré comme sévère par les pompiers des Landes. L'appui des Canadair avait été décisif pour les hommes au sol lors de l'été 2009, qui avait toutefois enregistré près de 200 dépôts de feu.

## Un an après...

### Incidences de la tempête sur le patrimoine forestier :

593 000 ha affectés, 223 000 hectares détruits à plus de 40%, 40,1M de m<sup>3</sup> détruits, dont 37,1 M de pin maritime

### Bilan du plan Barnier :

- Pas d'indemnisation des producteurs de bois
- Sur les 600 M€ de prêts bonifiés et garantis par l'Etat, seuls 70M€ ont été décaissés

### Stockage :

25 M€ engagés dont 13M payés. Fin 2009, 3M m<sup>3</sup> de bois d'oeuvre ont été stockés, 1M de bois d'industrie

### Transport :

100 M€ engagés dont 52M payés. Ces aides ont permis un export de bois hors Aquitaine conséquent: 3,5 M de tonnes

### Exploitation :

Sur les 37 M de m<sup>3</sup> renversées, 14 à 15 M de m<sup>3</sup> ont été exploités en 2009 (transport hors Aquitaine, consommation industrielle Aquitaine, stockage et bord de route en attente de livraison)

### Nettoyage :

L'objectif avec l'Union européenne est de nettoyer 30 à 40 000 ha afin de consommer 52M€ d'ici octobre 2010



En octobre 2009, la moitié des maires se plaignaient de l'état du réseau téléphonique dans leur commune.

## France Télécom s'engage à remettre le réseau téléphonique d'aplomb

**Henri Emmanuelli a rencontré les responsables nationaux et régionaux de France Télécom, sous l'œil vigilant d'une délégation du gendarme des télécommunications, l'ARCEP.**

Sous la pression, France Télécom... décroche ! La réunion du 22 février a porté ses fruits, puisque l'opérateur privé, toujours détenteur des obligations du service universel (téléphonie fixe) s'est engagé à mieux communiquer auprès des maires sur les travaux menés, et à faire un bilan contradictoire, en juin 2010, sur l'état du réseau téléphonique landais avec les élus locaux et le Conseil général. Le tout, sous le contrôle du « gendarme des télécommunications », l'ARCEP (Autorité de régulation des télécommunications). D'ici là, France Télécom qui annonce avoir réparé 85 % du réseau suite à la tempête Klaus, promet de remettre en état 100 % des lignes au 30 avril et de se tenir à la disposition des élus landais à la suite des intempéries exceptionnelles de l'année dernière.

Car on revient de loin. Après la tempête Klaus, le réseau téléphonique landais a été gravement endommagé : 9 000

lignes hors service, près de 45 000 usagers sur 190 000 privés de téléphone, 430 km de câbles à reprendre et 16 000 poteaux téléphoniques sur 200 000 à remplacer. L'extrême fragilité du réseau aérien, les difficultés d'élagage et de débardage le long des routes entraînant une certaine lenteur des réparations, parfois de fortune, la colère des élus et des usagers, les erreurs de communication de France Télécom qui ne regarde que les statistiques des appels signalant des dérangements etc... conduisent à l'envoi d'un questionnaire (1) destiné à tous les maires des communes landaises. Objectif : évaluer l'état du réseau sur le terrain. Les réponses, agrémentées de photos, sont retournées à l'ARCEP. En décembre 2009, le « gendarme des télécommunications » enjoint France Télécom de lui fournir un état détaillé et contradictoire du réseau dans les Landes, ainsi que les travaux faits et prévus. L'ARCEP exige également que toutes les mesures soient

## Couverture haut débit de 15 communes landaises

L'Assemblée départementale a décidé d'aider financièrement les quinze dernières communes landaises qui, à cause de leur éloignement du central téléphonique et de l'architecture du réseau, ont une couverture haut débit inférieure à 50%, à savoir : Argelouse, Arsague, Bastennes, Belhade, Bordères-et-Lamensans, Brassempouy, Castelener, Gaujacq, Goos, Le Leuy, Lussagnet, Parleboscq, Rimbez-et-Baudiets, Sorbets, Trensacq. La livraison technique des deux premières communes de Goos et Le Leuy est intervenue fin janvier.

prises par l'opérateur historique pour « rétablir une qualité de service décente », avant de convoquer une réunion entre le Conseil général, l'Association des maires des Landes et France Télécom.

En marge de cette réunion, France Télécom a également pris l'engagement auprès du Président du Conseil général de diminuer de 40 %, d'ici fin 2011, le nombre des multiplexeurs (procédé technique qui relie plusieurs abonnés sur une seule ligne leur permettant d'accéder au téléphone mais, hélas, incompatible avec l'accès au haut débit) et naturellement de ne plus en rajouter de nouveaux.

(1) *Le Département et l'Association des Maires des Landes ont adressé en octobre dernier un questionnaire à tous les maires du département. La moitié d'entre-eux a répondu. Il apparaît que 28,5 % des communes ont fait l'objet, en 2009, de travaux de reconstruction ou d'enfouissement de lignes téléphoniques, 38,5 % avaient encore des poteaux à terre, tandis que 58 % déploraient encore des lignes au sol. Sur l'ensemble des communes ayant répondu, seules 26 indiquent être satisfaites de France Télécom.*

## Réforme territoriale : les associations au créneau

**Le projet de réforme territoriale prévoit entre autres la spécialisation des compétences des Conseils généraux. Une mesure redoutée par les associations qui craignent de ne plus pouvoir obtenir le soutien du Département dans leur action au quotidien. Témoignages.**



**Gérard Saubion**, président des Pupilles de l'Enseignement des Landes, qui interviennent en faveur de l'accès à tous les jeunes Landais à l'éducation et aux loisirs.

« On essaie de réinventer un autre territoire, alors que celui-ci fonctionne bien pour les jeunes Landais. Je ne vois pas bien où est l'objectif de cette réforme, si ce n'est de revisiter un concept fondateur qui est celui de l'Education et de la République ».



**Gaby Rolland**, présidente du Comité départemental olympique et sportif, qui développe la pratique sportive en soutenant les comités départementaux et les clubs.

« Si nous ne bénéficions plus de l'ensemble des aides du Département, le mouvement sportif n'aurait pas les moyens de soutenir les acteurs, si ce n'est d'augmenter les cotisations, auquel cas, nous perdriions énormément de jeunes et de moins jeunes. Ainsi, nous ne ferons plus de social et on retrouvera les gosses dans les rues ».



**Sylvie Dupeyron**, directrice de l'association Tec Ge Coop, qui a pour but d'accompagner des créateurs d'entreprise, de l'émergence du projet au suivi de l'entreprise.

« Tec Ge Coop est une illustration de la politique volontariste du Conseil général. Si on fait le bilan de 20 ans d'existence, Tec Ge Coop, ce sont aujourd'hui 2 500 entreprises toujours en activité qui représentent 4 500 emplois ».



**Philippe Berdery**, association Bois&Services, qui a pour but de réinsérer les personnes en difficulté sociale.

« Je ne vois pas comment on va pouvoir continuer à fonctionner au plus près des besoins des personnes en difficulté via notamment la commande publique, qui permet de remettre des personnes en situation de difficulté, en situation de travail ».



**François Garin**, président de l'association Musicalarue, labellisée « Scène Départementale » par le Conseil Général des Landes pour son action culturelle à l'année.

« Après avoir subi la tempête Klaus, une deuxième tempête nous menace et risque de mettre à mal une politique culturelle, avec ce que ça génère de matière intellectuelle, d'émotion et de plaisir. Si on transfère la compétence culturelle aux communes et aux communautés de communes, elles n'auront pas les moyens d'accompagner une dynamique culturelle comme la nôtre »

## Les élus départementaux demandent un référendum

Le Conseil général des Landes a voté le 18 janvier en session extraordinaire une motion demandant l'organisation d'un référendum sur la réforme des collectivités territoriales. La motion demande au président de la République et au gouvernement « l'engagement d'une véritable réforme des finances locales visant à renforcer les acquis actuels dans la gestion des services publics » et « l'organisation d'un référendum sur ces questions ». Parallèlement à cette motion, le Département a ouvert un site internet « restonsxl.com » sur lequel les Landais sont invités à donner leur avis sur la réforme et à signer une pétition demandant un référendum.



## Le haut de la vague

**Un sport, un jeu, une culture, une économie... le surf est un peu tout ça à la fois. Dans les Landes, le Conseil général appuie particulièrement l'essor de la glisse. D'ailleurs, un nouveau centre de formation sera opérationnel en mars, à Soustons -Port d'Albret.**

♦ FLORENCE BORD

Même s'il est difficile d'évaluer le nombre de surfeurs, on sait qu'il y a environ 1800 licenciés et que le nombre de pratiquants sur nos côtes est à multiplier par 15 ou 20. En quelques années la pratique s'est répandue notamment auprès des plus jeunes. Par exemple, le club de Capbreton est passé de 40 à 140 enfants. « On remarque un phénomène identique pour les douze clubs et la vingtaine d'écoles implantées dans le département. Les scolaires sont très demandeurs et nous travaillons déjà beaucoup avec les écoles » raconte Pierre Gaume, président du Comité départemental de Surf. Un engouement complexe à décortiquer mais on est loin de l'image du surfeur californien, un peu en marge de la société. « Nous avons un rôle social auprès des jeunes. Nous avons également un

rôle d'information à jouer concernant la protection du littoral » poursuit Pierre Gaume. Le centre de formation de Soustons va permettre de mieux structurer le développement d'un sport nature par excellence autant qu'un sport de compétition. On compte en effet une vingtaine de circuits de compétition. C'est d'ailleurs l'un des axes développés par le Comité des Landes qui disposera dans le nouveau bâtiment d'un bureau pour son entraîneur départemental.

### Cap sur la formation

En outre, le nouveau centre va accueillir le Comité régional Aquitaine. Une complémentarité profitable aux deux entités. Mais, c'est avant tout un lieu de formation. « Le centre va nous donner des moyens adaptés au développement du secteur. Nous avons un outil technique dédié qui va assurer la montée en puissance des modules de formation » souligne Jean-Paul Destenaves, conseiller technique en charge des formations à la Fédération Française du Surf (FFS). La priorité est de mettre en œuvre plus de formations de brevet professionnel. « Nous allons affiner nos enseignements avec l'objectif de conforter une méthode d'ensemble pour la formation initiale et la formation continue des professionnels, moniteurs et formateurs. Par ailleurs, nous lançons un gros effort de sensibilisation en direction

des enseignants. Tous ces axes de développement vont se matérialiser par des regroupements périodiques d'un ou plusieurs jours sur place. Le centre sera aussi un outil au service du secteur économique de la filière glisse. Notre ambition est d'en faire un point de référence y compris au plan national » complète-t-il. Le centre de formation implanté à quelques dizaines de mètres de la plage va sans nul doute renforcer le rayonnement de la discipline.

### Un bel outil de travail

Le Conseil général favorise singulièrement le développement du surf. Un autre projet, dont la maîtrise d'œuvre est également confiée à la société d'aménagement touristique et d'équipement des Landes (SATEL), se réalise à Hossegor en front de mer. A Port d'Albret, le centre de formation conçu par l'architecte dacquois Jean-Marc Ruiz, s'inscrit sur un arial d'un hectare. Le bâtiment de 290m<sup>2</sup> est composé de 5 salles de formation et comprend les bureaux des comités. L'opération s'élève à environ 1,410 million d'euros, répartis entre le Conseil général (650 000 euros), le Conseil régional (580 000 euros) et l'Etat (180 000 euros). Sa gestion est confiée au CREPS, qui en tant qu'établissement public de formation, a la mission de coordonner et d'organiser les formations mises en œuvre par la FFS. Un bel outil de travail, selon ses futurs utilisateurs.



Le nouveau centre de formation du surf à Soustons-Port d'Albret

## Des AMI de 10 ans

A l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire des Ateliers Multiservices Informatiques (AMI), l'ALPI a souhaité marquer le coup en organisant début février, dans ses 20 points relais, des animations : ateliers numériques, initiations à la photo, musique assistée, blogs, réseaux sociaux, visio-conférences, jeux concours... Une semaine qui s'est clôturée vendredi 5 février, à Morcenx, en présence des élus et de l'ensemble des acteurs du dispositif. Xavier Fortinon, vice-président de l'ALPI, a rappelé les objectifs de la mise en œuvre des AMI, il y a 10 ans : « lutter contre la fracture numérique et sociale » en donnant à tous l'accès à Internet et aux outils informatiques, et « se rapprocher des territoires » en maillant les Landes d'une AMI par canton. Une décennie plus tard, si le taux d'équipement des ménages landais a évolué (les 3/4 sont équipés en informatique et 60% ont accès à Internet), les AMI ont su s'adapter aux nouveaux besoins (formations, visio-conférences...). Au cours de l'année 2010, deux nouveaux AMI verront le jour à Mugron et Peyrehorade.



Les AMI ont dix ans et de nouvelles ambitions

## Capdevielle : H. Emmanuelli demande une table ronde

Préoccupé par la situation économique de la société Capdevielle à Hagetmau, Henri Emmanuelli a reçu, le 26 février dernier, les représentants des salariés à leur demande. Le président du Conseil général souhaite qu'une table ronde soit organisée avec les représentants de l'Etat, du Personnel et de l'Entreprise. Dans ce dossier industriel majeur pour les Landes, Henri Emmanuelli avait sensibilisé à nouveau par courrier, début février, le Premier ministre François Fillon, ainsi que le ministre de l'Economie, Christine Lagarde.

Plus d'infos sur [www.xltv-landes.org](http://www.xltv-landes.org)

## Jean-Marie Boudey élu conseiller général

Jean-Marie Boudey, 65 ans, a été élu conseiller général du canton de Sore dimanche 24 janvier. Le candidat socialiste l'a emporté avec 59,40% des voix au premier tour, contre 20,66% pour Joël Pelosi (SE) et 19,92% pour Marie-Chantal Descat (PC).

Le maire de Luxey et vice-président de la Communauté de communes du pays d'Albret succède à Nicole Bippus, disparue tragiquement dans un accident de voiture début novembre. Sa suppléante est Nadine Thibault, secrétaire de mairie à Sore.

Jean-Marie Boudey était déjà élu du canton (Argelous, Callen, Luxey et Sore) de 1994 à 2008, mais il n'avait pu être candidat cette année-là en raison d'une pièce administrative manquante dans son dossier.



Jean-Marie Boudey, 65 ans, retrouve son siège de conseiller général

## Le PDG d'EDF dans les Landes

Le président du Conseil général a reçu, le 25 janvier, le PDG d'EDF Henri Prioglio. Une audience privée au cours de laquelle Henri Emmanuelli lui a rappelé l'urgence de l'enfouissement de 372 km de ligne électrique moyenne tension pour sécuriser le réseau, après le passage de la tempête Klaus.



Le pavillon de l'écomusée de Marquèze, à Sabres, est habillé d'une résille en pin maritime.

## Le pin maritime : Un matériau d'avenir

**Le coût de l'énergie, le contexte économique et surtout écologique plaident en faveur de l'utilisation du bois dans la construction. On (re)découvre les qualités mécaniques, thermiques et environnementales du pin maritime, ainsi que sa souplesse de mise en œuvre.**

♦ FLORENCE BORD

Les initiatives sont multiples, portées par l'ensemble de la filière, les laboratoires de recherche et dopées par de nombreuses structures comme la Fédération des Industriels du Bois d'Aquitaine (FIBA) ou encore le FCBA, centre technique industriel du bois et de l'ameublement, deux piliers du pôle de compétitivité Xylofutur.

Pourtant ce n'est pas d'aujourd'hui que des habitations en pin des Landes poussent dans les communes du département. Pour preuve, les 250 logements réalisés, au début des années 80, par l'Office public de l'habitat des Landes qui continue à lancer des programmes de construction avec la matière première locale.

Malgré cela, moins de 10% de pins maritimes sont utilisés comme bois d'œuvre, autant dire que la marge de progression est élevée. « Il y a un avenir pour le secteur d'autant que la construction bois offre de la valeur ajoutée au pin maritime et que ce matériau naturel est compatible avec la construction de logements BBC et passifs. C'est une image porteuse qui va bénéficier à l'économie locale » souligne Rémi Rodriguez, chargé de mission bois au Conseil général des Landes. Plusieurs projets prennent place dans le département auxquels le Conseil général apporte son soutien via des aides comme celle à l'immobilier d'entreprise. La Direction de l'Action Economique est particulièrement attentive aux projets industriels créateurs d'emploi.

### Plus de bois dans la construction

Alors, le bois un matériau d'avenir ? En tout cas un matériau qui fait l'objet de préconisations. C'est ce qu'indique Frédéric Staat, directeur du FCBA(1). « En prolongement du Grenelle, le ministère veut promouvoir un label sur les matériaux bio-sourcés et très prochainement une obligation réglementaire va inciter à utiliser plus de bois dans le bâtiment. » Le FCBA qui dispose à Bordeaux d'un pôle professionnel dédié aux industries du bois construction mène plusieurs chantiers. Le plus significatif est l'analyse amorcée en 2009 qui aboutit à l'élaboration d'un document de référence composé de fiches actions. « L'objectif est de lever les freins qui contraignent l'utilisation du bois dans la construction. D'autre part, au-delà de l'appui technique à la filière et de l'aide apportée aux industriels, on se rapproche des instances professionnelles du bâtiment comme la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb). Les gens du bois doivent pénétrer le milieu du bâtiment et inversement » expose-t-il. D'autre part, en partenariat avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), le centre technique assure un rôle sur le plan normatif. La demande des entreprises augmente et il s'agit de les accompagner dans leur développement industriel et de répondre aux attentes des maîtres d'ouvrage. La recherche est donc un axe essentiel mis en avant par l'ensemble des acteurs dont la FIBA(2). Sous ce sigle apparu en 2008, les syndicats professionnels se sont réunis. 120 entreprises aquitaines sont membres de la fédération dont une partie orientée vers la construction bois. « Les projets innovants fleurissent et la filière se structure. On sent qu'il existe un marché potentiel et que le pin maritime valorisé peut y prétendre » remarque Nicolas Beneytou, chargé de communication à la FIBA. Le pin maritime gagne en qualité, reste à gagner en compétitivité et faire sa place sur le marché de la construction. Il en a les atouts.

(1) Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement

(2) Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine

## Appel à projets d'excellence

**Créé en 2005, le pôle de compétitivité Xylofutur est dédié aux produits et matériaux des produits cultivés. Il a d'ores et déjà labellisé 50 projets pour plus de 14 millions d'euros d'aides**

♦ VALÉRIE DECHAUT-GENESTE

Un pôle de compétitivité, à quoi ça sert ? « Xylofutur aide les porteurs de projet à monter leur dossier et donne son avis sur sa pertinence car il faut se placer dans une stratégie de développement. En fonction de son intérêt, le dossier est ensuite labellisé par un jury d'experts et ce label ouvre aux financements croisés de l'Etat, du Conseil régional, du Conseil général, de l'ADEME, d'Oséo... Ensuite Xylofutur accompagne le projet dans sa mise en route et ses premiers pas » décrit Jean-François Nothias, responsable du développement. Le pôle lance deux appels à projets par an. Des projets qui doivent forcément comporter une part d'innovation. Il s'intéresse en particulier à trois domaines : la forêt et sa gestion, les produits issus des fibres et de la chimie et le bois massif destiné à la construction. L'objectif de Xylofutur est également de mettre en relation le monde de la recherche et du développement et le monde de l'entreprise. Une alliance indispensable pour inventer l'avenir du massif landais.



Xylofutur, à Gradignan, a pour mission principale l'émergence de projets innovants

### Innovations

Les entreprises landaises ont bien saisi l'importance de cette promotion de la filière et singulièrement du bois-construction. Un secteur en plein essor et qui s'inscrit dans la logique du développement durable. Un premier projet structurant débouchant sur la constitution d'un cluster (regroupement d'entreprises) dont le président n'est autre qu'Eric Plantier, P-dg de FPBois à Mimizan, a fait émerger le projet Above. Le procédé consiste à abouter le bois vert, à le coller puis à le sécher. Cette technique permet d'éviter les déformations et de renforcer la résistance mécanique du pin, afin d'obtenir des pièces de grandes longueurs utilisables dans le secteur de la construction et donc plus compétitives.

Des recherches sont menées sur les colles et adjuvants. Le but étant de concevoir des colles naturelles. Tel est le cas du projet BEMA qui rassemble notamment Smurfit Kappa Rol Pin, Maisadour, DRT Action Pin et le laboratoire Sylvadour. L'étude est orientée vers la fabrication de colles pour les panneaux, à base de tanins issus du bois et du maïs.

A Pissos, la société SIPPA Hazera, a imaginé un système constructif dénommé OPHI, utilisant le pin maritime afin de produire des habitations BBC (Bâtiment Basse Consommation). Il s'agit de caissons à assembler dont les panneaux proviennent de chez Smurfit et Thébault. La société table sur une production de 1000 maisons par an.



Sioppa Hazera propose des systèmes de construction bois conformes à la réglementation

Les scieurs landais ont aussi des projets validés par Xylofutur comme Labadie à Roquefort. L'entreprise familiale se diversifie vers la conception de bâtiment en pin maritime à destination agricole. Un projet soutenu par la Chambre d'agriculture des Landes. La société Lesbats, basée à Léon, évolue aussi et vise la valorisation du pin maritime grâce à un nouveau procédé de fabrication de poutres en lamellé collé.

Citons aussi le projet Explo Tic, piloté par le FCBA et associé à la Forestière de Gascogne (Escource) qui promeut l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'exploitation forestière.

Ce foisonnement de projets démontre le dynamisme et la volonté des acteurs de la filière. L'utilisation du pin comme bois d'œuvre est en plein développement. Auprès des entreprises, les structures professionnelles membres de Xylofutur (FIBA) et les structures de recherche (INRA, FCBA, Universités...) se mobilisent. Le département bénéficie par ailleurs de plusieurs atouts. La présence du lycée technique et professionnel de Dax qui dispose d'une filière bois, de l'UT Bois des Landes de Mont-de-Marsan, de la plateforme technologique du bois de Saint-Paul-Lès-Dax... Autant de creusets pour porter l'innovation et enraceriner le pin des Landes dans le secteur de la construction.



Le mur à ossature bois de Gascogne Wood utilise exclusivement du pin maritime  
Crédit photo: D.Narbeburu/Gascogne



## Vers la « maison usinée »

**Le groupe Gascogne a mis au point et commercialise la première offre industrielle de murs à ossature bois en pin maritime. Genèse d'une innovation**

♦ VALÉRIE DECHAUT-GENESTE

Deux habitations à étage à Audenge, des bâtiments administratifs à Sarlat, un ensemble de bâtiments collectifs et pavillons à Saint-Paul-en-Born ou encore un bâtiment de 4 appartements à Léon. Tous en murs ossature bois, montés en quelques jours – de 1 à 6 jours selon les chantiers – et allant en matière de performance énergétique au-delà des exigences de la RT 2005, réglementation thermique en vigueur depuis 2006. Autant d'illustrations de la mise en oeuvre de ce concept développé depuis 2007 par le groupe Gascogne. Au départ, une volonté de l'entreprise qui souhaite développer son activité vers la construction. Patrick Joyet, responsable du développement, a été sollicité pour cette mission : « rapidement, le concept le plus évident a été d'aller au-delà de poutres de structure en créant une enveloppe globale qui associerait le maximum de produits que nous fabriquons. » Et d'utiliser cette spécificité du groupe

Gascogne qui est d'intégrer toute la filière, de l'exploitation forestière à la transformation. « Dès lors, nous avons imaginé un mur avec le plus de fonctionnalités possibles, allant au-delà d'une ossature avec de l'OSB (Oriented Strand Board ou panneau à lamelles minces orientées) agrafé, qui n'avait aucun intérêt. ». En partenariat avec plusieurs laboratoires - Unité Sciences du Bois et des Bio polymères (US2B), Ecocampus et Trèfle à Bordeaux - et la Plateforme Technologique Aquitaine Bois à Saint-Paul-les-Dax, l'entreprise va mettre au point des murs à ossature bois 100% en pin maritime dans des longueurs de barre qui peuvent atteindre 12 mètres, sans collage, pour une hauteur de 3 mètres. « Si l'on connaît depuis longtemps les qualités esthétiques du pin maritime, on avait plus de mal avec ses qualifications techniques. Il fallait absolument garantir une stabilité au niveau structurel. » La double ossature va permettre de limiter la largeur du bois, et en plus, d'intégrer l'isolation.

Ce système permet de conjuguer les différentes couches d'isolation, le passage des gaines, les menuiseries, puis le bardage extérieur et la décoration intérieure. Le tout dans une essence de bois local et naturellement durable. Bref, un mur prêt à la pose parfaitement adapté à la Maison Basse Consommation. Si Gascogne n'est pas constructeur, encore moins installateur, l'entreprise réalise désormais depuis son bureau d'études de Marmande des études de faisabilité non seulement en construction neuve, mais aussi en rénovation pour des architectes ou des constructeurs.

## Un trophée de l'innovation

Lors des Trophées de l'Innovation et de la Collaboration Technologique organisés, en novembre dernier, par l'Agence régionale de l'Innovation Innovalis, le concept des murs Bois de Gascogne a été primé dans la catégorie « matériaux, systèmes et procédés pour la construction bois ». Les critères retenus par le jury : le caractère innovant du projet, la faisabilité de mise en oeuvre et l'industrialisation, la valorisation technique du matériau bois, la prise en compte des enjeux du développement durable et les impacts régionaux du projet.

## Un large partenariat

La PFT Aquitaine Bois fédère les moyens techniques et humains de l'IUT des Pays de l'Adour, du Lycée Haroun Tazieff et du laboratoire Sylvadour en s'appuyant sur ses partenaires : le Laboratoire de Rhéologie du Bois de Bordeaux (LRBB), la cellule UPPAMAT de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, CREACOL, l'Institut du Pin, le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement et son réseau de soutien : le Pôle Forêt Bois Papier, la CCI des Landes, l'ANVAR, le Réseau de Développement Technologique Aquitaine (R.D.T.A.), la FFB, la CAPEB, la FIBA...



Des étudiants en construction bois du lycée Haroun Tazieff, à Dax

## L'enseignement sort du bois

**La Plate-forme Technologique (PFT) Aquitaine Bois accompagne les entreprises de la filière bois dans leur projet, du sciage aux études d'industrialisation.**

Depuis sa création fin 2004, la PFT Aquitaine Bois, intégrée au lycée Haroun Tazieff de Saint-Paul-lès-Dax a mené près de 80 projets aux côtés d'entreprises de la filière Bois Construction. La structure – une des quatre en France spécialisée dans le bois - a été créée dans le but de rapprocher le monde de l'entreprise à celui de l'enseignement, permettant une passerelle à travers des projets concrets aux étudiants mais aussi en offrant aux entreprises matière grise et matériel du lycée Haroun Tazieff, de l'IUT de Mont de Marsan et du Laboratoire de recherches Sylvadour. « Nous nous adaptons à la demande, notre action est toujours du sur-mesure » explique Vincent Tastet, animateur de la PFT et par ailleurs enseignant de génie civil et de construction bois. « On n'a pas une

vision a priori, on envisage le projet de façon transversale, outre l'aspect technique, il faut tenir compte du marché, s'il existe, des moyens humains de l'entreprise, s'ils sont adaptés, des prix... ». Côté étudiants, lorsque des essais sont menés sur un projet, ils y sont associés, « et lorsque nous menons des études compliquées, innovantes, en différé, il y a toujours des retombées pédagogiques pour les élèves. Sans oublier l'effet pédagogique en terme de débouchés : des stages, voire des emplois. Cela concerne 50% de nos actions. » Côté entreprises, des PME pour la plupart, la plate-forme permet d'envisager de nouvelles formes d'activités. Ainsi, pour une société de construction traditionnelle qui décide de basculer son activité dans la construction bois, la PFT Aquitaine Bois a accompagné la

transformation des modèles de bâtiments en construction bois, à travers des études puis la réalisation de prototypes. « Nous avons formé les gérants d'IBS, qui à leur tour, transmettent leur savoir-faire dans l'entreprise. Et un contrat d'accompagnement à l'année permet de réaliser un suivi sur leurs différents chantiers » précise Vincent Tastet. Avec l'entreprise landaise spécialisée dans la construction bois Aboxia, la PFT Aquitaine Bois a travaillé en équipe pour le premier bâtiment à ossature bois sur quatre niveaux : « notre intervention a été du conseil sur la conception et les calculs. Et nous suivons le comportement du bâtiment avec un laboratoire universitaire. Tout cela a évidemment des retombées pédagogiques primordiales ». L'innovation reste un moteur essentiel de l'activité de la plate-forme : « Pas question de refaire plusieurs fois les mêmes études. Ce n'est pas notre rôle. Nous ne mettons en place un partenariat que si l'action est un peu nouvelle pour l'entreprise. » L'essentiel des prestations étant du conseil lié à l'étude de faisabilité d'un projet. Répondant ainsi à la très forte demande des petites entreprises en matière de construction bois.



Projection 3D des futures maisons écologiques de Garein

## Garein mise sur l'éco-construction

*Le Pays, en partenariat avec le Parc Naturel Régional, stimule et accompagne la réalisation d'opérations exemplaires alliant identité et modernité, et utilisant le bois de pin maritime comme matériau de construction. Exemple sur la commune de Garein*

Le village de Garein, situé entre Mont-de-Marsan et Sabres, fait figure de commune pilote en matière de valorisation de l'identité des Landes de Gascogne. En partenariat avec le Pays, le Parc Naturel Régional, la Région Aquitaine, le Conseil général des Landes, la municipalité a décidé de monter un projet de lotissement « écologique ». Les maisons, en bois de pin maritime et dessinées par un architecte, s'inspirent avec modernité des maisons traditionnelles landaises. L'objectif est double : valoriser l'identité locale en construisant des maisons d'architecture contemporaine, et apporter une nouvelle impulsion économique à la filière bois locale en montrant qu'il est possible de construire des maisons en bois de pin des Landes. « Il s'agit pour nous de participer à la promotion d'un habitat de qualité, tout en mettant en valeur une matière première locale à laquelle on tient, le bois de pin. On est plutôt dans une opération démonstrative, pour donner l'exemple », explique Philippe Sartre, maire de Garein. « Il s'agit de proposer à des prix les plus raisonnables possibles, principalement à des couples pour qui c'est la première

acquisition, des maisons de très grande qualité environnementale et énergétique, puisqu'elles sont extrêmement bien isolées, bien orientées, et chauffées aux granulés de bois. Il y a 8 maisons dans ce programme », poursuit-il. Le projet de l'éco-hameau "Graine de Forêt" a été conçu de façon à ce qu'il intègre les principes d'organisation du quartier « arial » typique des Landes. Il reprend ainsi les règles d'implantation du bâti sur un espace ouvert et arboré. Les habitations reprennent les formes et les volumes des habitations traditionnelles. Enfin, la conception bioclimatique des logements (orientation, choix des matériaux...) leur permet d'atteindre une très haute performance énergétique. Le village de Garein est le maître d'ouvrage et le promoteur de ce projet expérimental d'éco-quartier, dont les maisons sont actuellement en vente.

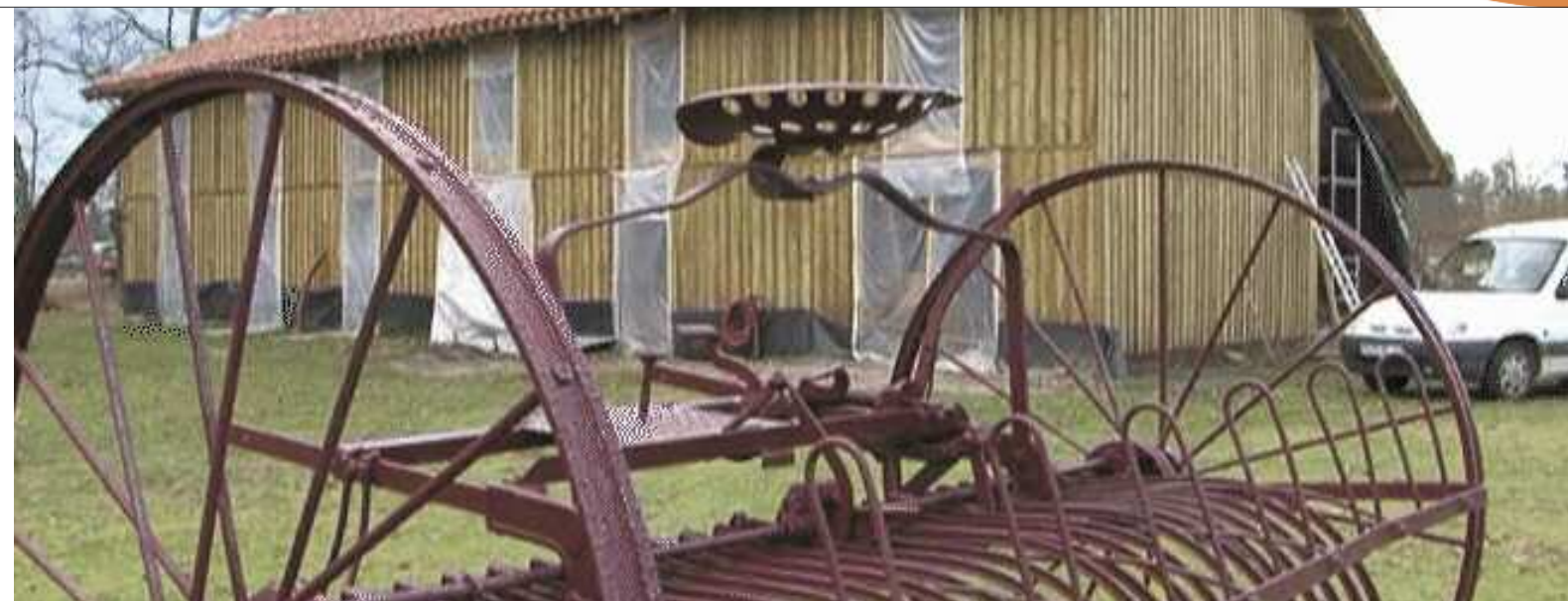
**Avec Karène Bassompierre et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne**

**Retrouvez l'intégralité de l'interview de Philippe Sartre sur [www.landespublic.org](http://www.landespublic.org)**

## Zoom sur l'éco-lotissement de Garein

A proximité du centre bourg de Garein, l'éco-lotissement est implanté dans un cadre paysager de qualité, une clairière dans les Landes. Située sur une ancienne pinède, le long d'un ruisseau, les limites du site fortement boisées génèrent une véritable clairière plantée de bruyères, de genêts, de pins et de jeunes chênes. Le projet d'aménagement vise à préserver ces structures végétales existantes et à développer une continuité avec le contexte paysager. Les parcelles des maisons sont organisées autour d'un vaste espace public paysager. Leurs surfaces sont d'environ 1 100 m<sup>2</sup>. Un réseau de canaux permet de récupérer les eaux pluviales et de les évacuer directement dans le ruisseau auquel elles sont connectées.

**Vous trouverez des informations complémentaires sur le site web dédié à cette expérience : <http://www.maisonsbois-garein.com/>**



## Un gîte 100% pin maritime

*Une ancienne écurie de 300 m<sup>2</sup> intégralement réhabilitée en pin maritime : l'idée a germé, il y a deux ans, dans un coin des Landes de Gascogne, sur l'exploitation agricole de Cécile et Laurent Dubourg.*

Le couple, installé sur la commune de Vert, s'est lancé en juin dernier dans la restauration d'un hangar agricole pour le transformer en deux gîtes ruraux, fonctionnels dès l'été prochain. Inspirés par la démarche écotourisme du Parc naturel régional, Cécile et Laurent Dubourg se sont orientés vers la construction en pin des Landes. « Nous-mêmes sommes agriculteurs et avons le souci de faire une agriculture raisonnée, la plus respectueuse possible de l'environnement. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes tournés vers le pin maritime », explique Cécile Dubourg. « D'une certaine façon, on contribue à valoriser notre environnement, très marqué par la présence de la forêt », poursuit-elle. Parquets, charpentes, lambris, isolation phonique, chauffage, l'utilisation du pin maritime a été privilégiée du plancher au plafond, soit entre 30 et 50 m<sup>3</sup> de bois utilisé, pour une construction 100% durable. « C'est un matériau naturel, très agréable à travailler, et, qui a démontré

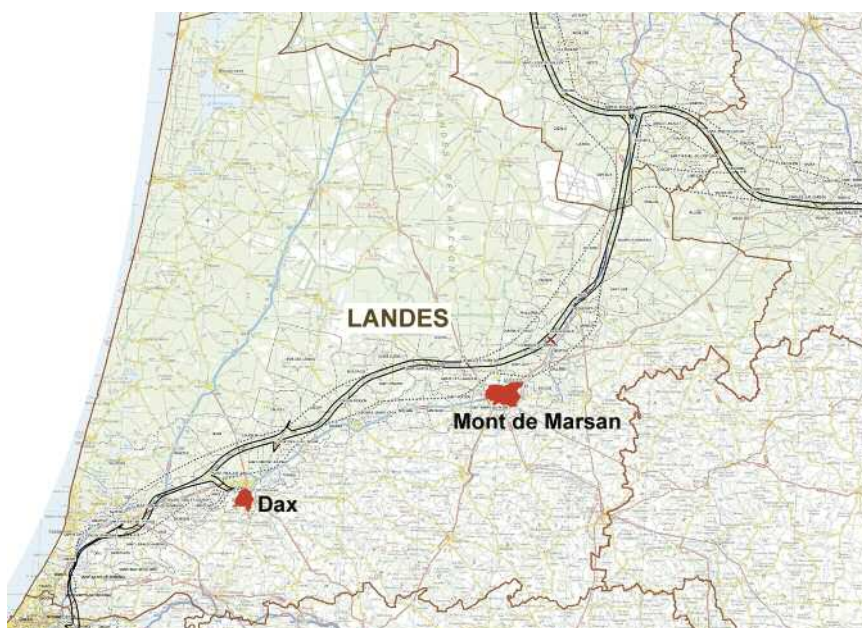
toute son efficacité, notamment en matière d'isolation », poursuit la jeune agricultrice. A l'étage, comme au rez-de-chaussée, on retrouve la même configuration : des cloisons en ossature, isolées par des panneaux en laine de bois et du bardage en pin des Landes. Outre la construction, le couple a aussi décidé de s'équiper d'un poêle à granulés de bois en pin des Landes. Seul bémol : c'est un composite qui reste très onéreux, car encore assez peu vulgarisé. « Nous avons évalué le montant du projet à 200 000 euros, sachant qu'on se fait l'essentiel des travaux. Mais grâce au Parc Naturel régional, nous avons bénéficié d'un appui financier de la Région et du Conseil général des Landes ». Pour l'essentiel, une maison où l'on se sent bien, et intégrée dans son environnement. A travers ce projet, Cécile et Laurent Dubourg espèrent susciter des initiatives, et, pourquoi pas, tracer une voie d'avenir.

## Le PNR, fer de lance de la construction bois

Le Parc naturel régional s'illustre depuis plusieurs mois dans la mise en œuvre de projets d'éco-construction en pin. Plusieurs opérations emblématiques sont sorties ou vont sortir de terre : le Pavillon des Landes de Gascogne à Sabres fut la première grosse opération, aujourd'hui ce sont l'éco-lotissement de Garein, l'écogîte de Vert, ou encore les logements sociaux HLM à Captieux (sur la partie girondine du Pays)... Elles ont toutes pour objectif de montrer qu'il est possible de construire des bâtiments publics et des maisons landaises d'architecture contemporaine en bois de pin maritime.

# « La LGV est un projet utile et respectueux de l'environnement »

**Le comité de pilotage a validé le 11 janvier dernier le fuseau de 1 000 mètres à l'intérieur duquel prendra place le tracé de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) depuis Bordeaux vers l'Espagne, en passant par les Landes. Christian Maudet, chef de mission des Grands projets du Sud-Ouest de Réseau Ferré de France, revient sur les enjeux de cette future ligne pour le développement des échanges.**



## A quels objectifs la Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Espagne répond-t-elle ?

Depuis une vingtaine d'années, après l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans l'Union européenne, les échanges avec la péninsule ibérique ont été multipliés par dix et ils doubleront encore dans les vingt années qui viennent. A cet horizon, on estime que 3 fois plus de trains, en particulier de marchandises, circuleront au Sud de Bayonne. Dès 2003, les pouvoirs publics ont confirmé la nécessité d'améliorer les liaisons ferroviaires depuis Bordeaux. Objectif retenu en 2004 par l'Union européenne, qui a inscrit dans ses projets prioritaires la réalisation d'un axe performant entre la péninsule ibérique et le nord du continent par la façade atlantique. Le projet de Ligne à Grande Vitesse sur l'axe Bordeaux-Espagne a été entériné récemment par le gouvernement, dans la récente loi Grenelle I, au titre des 2 000 km de lignes nouvelles à engager avant 2020.

## En quoi le ferroviaire est-il une réponse aux enjeux de développement durable ?

Compte tenu des enjeux environnementaux très forts, l'Europe et la France ont décidé de privilégier les modes de transports alternatifs au routier et à l'aérien. Le ferroviaire répond tout à fait à cet objectif. En effet, sur les longues distances, il est très concurrentiel de l'aérien, et sur les courtes distances, très concurrentiel de la route. Le projet de la LGV s'inscrit donc dans une perspective de développement durable : réduire l'impact environnemental des transports, faire face à l'accroissement du trafic marchandises, répondre à la demande de déplacement, favoriser le développement de l'attractivité de l'Aquitaine... (1)

## Pour quelles raisons avoir privilégié la réalisation d'une ligne nouvelle ?

Il faut rappeler que nous allons, d'abord, réaménager et améliorer la ligne existante, entre Bordeaux et Hendaye, puis construire une ligne nouvelle. Actuellement il y a déjà des actions en cours. Par exemple, nous sommes en train de changer la signalisation entre Dax et Bayonne pour améliorer la capacité de la ligne. Mais l'objectif reste de disposer à terme de deux infrastructures



entre Bordeaux et l'Espagne. S'il y a des améliorations à apporter sur la ligne existante, à long terme, elles ne répondraient pas à la demande de vitesse et de services. Ces deux infrastructures permettront d'avoir une meilleure répartition de trafic : liaisons longue-distance internationales, trafic de fret d'un côté et dessertes locales de l'autre. Enfin, souvenez-vous des conséquences de la tempête Klaus il y a un an : pendant 8 jours, tout le trafic ferroviaire avait été interrompu sans aucune possibilité de substitution, car la seule ligne qui traverse les Landes avait été impactée. Même si la tempête reste un événement exceptionnel, c'est un handicap pour les relations entre la France et l'Espagne, de ne plus disposer de liaisons ferroviaires.

## Lors du débat public, le scénario d'un passage à l'est des Landes a été retenu. Pourquoi ?

Le constat a été fait que toute la partie est de l'Aquitaine, et notamment des Landes avec l'agglomération montoise, était actuellement très mal desservie par le ferroviaire. L'option par l'est des Landes a été préférée à l'option par l'ouest, qui suivait la nationale 10, pour permettre d'abord de desservir le sud Gironde et l'est des Landes mais aussi de réaliser un tronçon commun avec la LGV Bordeaux-Toulouse.

## » Le processus de concertation n'est pas fini, loin de là »

### Le 11 janvier, le fuseau des 1 000 mètres a été validé par le Comité de pilotage. Quels sont les critères qui ont présidé au choix de ce fuseau ?

Quatre familles de critères ont été soumises à la concertation lors des commissions consultatives et des groupes de travail : les enjeux humains (activités résidentielles ou économiques), les enjeux environnementaux (protection et réglementation), les enjeux physiques (problèmes hydrauliques...) et des enjeux de patrimoine et paysagers (sites classés, monuments historiques...). Avec nos partenaires, nous avons effectué un travail de hiérarchisation de ces enjeux. Cette analyse nous a permis d'identifier les zones de moindres enjeux, et d'y proposer ainsi des familles de fuseaux possibles de 1 000 m de large. Dans les Landes, certains éléments ont particulièrement présidé au choix final du fuseau : les conditions de desserte de l'agglomération de Mont-de-Marsan, compte-tenu du positionnement envisagé de la gare nouvelle, la volonté de se rapprocher de l'A65 pour éviter de multiplier les infrastructures dans toute la partie sud Gironde et nord Landes, les enjeux de desserte et de raccordement au réseau existant au niveau de Dax, mais également des enjeux environnementaux.

### Les opposants au projet de la LGV pointent le manque de concertation avec les acteurs locaux. Qu'en est-il réellement ?

L'Etat nous a demandé de mettre en œuvre une procédure d'étude accélérée pour permettre une mise à l'enquête d'utilité publique rapide de ces projets. Sur l'ensemble des grands projets du Sud-Ouest (Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne) nous avons organisé une centaine de réunions de concertation auxquelles nous avons associé près de 1 000 personnes (élus, techniciens, représentants du monde professionnel et des associations). De plus, de nombreux échanges directs avec les communes et

## Repères

### Calendrier prévisionnel

Préparation de l'enquête d'utilité publique : fin 2011  
Déclaration d'utilité publique : fin 2013  
Début des travaux pour les lignes Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse : 2015  
Mise en service de la LGV Tours-Bordeaux : 2016  
Mise en service des Lignes Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse : 2020

### Chiffres LGV Bordeaux-Espagne

250km de voies nouvelles environ  
5 ans de travaux  
LGV apte à 320 km/h entre Bordeaux et Dax, ligne mixte marchandises/voyageurs apte à 220 km/h entre Dax et la frontière.

### Quelques temps de parcours actuels et... en 2020

Bordeaux - Paris: 3h (en 2020 : 2h05)  
Bordeaux Dax: 1h04 (43 min)  
Bordeaux-Mont-de-Marsan: 1h08 (30min)  
Dax-Paris: 4h04 (2h56)  
Mont-de-Marsan-Paris: 4h13 (2h35)  
Bordeaux-Bilbao: 8h (1h47 par le Y basque)

communautés de communes ont eu lieu, soit près de 200 réunions de proximité. Mais le processus de concertation n'est pas terminé, loin de là. Nous allons désormais l'élargir à la population concernée et étudier ensemble les contraintes paysagères, les mesures d'insertion ou encore les protections contre les nuisances sonores. Dans ce cadre, nous allons également travailler avec les pouvoirs publics sur les politiques foncières à engager par anticipation, afin de préparer au mieux le terrain. De façon générale, nous allons nous efforcer de montrer à ceux qui doutent encore de la pertinence de ce projet, ou qui craignent son impact, que la ligne nouvelle entre Bordeaux et l'Espagne est un projet utile, et un projet qui sera le plus respectueux possible de l'environnement au sens large, c'est-à-dire humain et naturel.

(1) Selon l'ADEME, le déplacement d'une personne en TGV nécessite 4,4 fois moins d'énergie qu'en automobile et 9,5 fois moins qu'en avion.

Propos recueillis par Catherine Acher

## Groupes Politiques du Conseil général

### GROUPE

#### Parti Socialiste

### UN AN APRÈS KLAUS, UN CONSTAT AMER

Un an après la tempête, le constat est amer. Déplacement du Président de la République, de ministres, de dizaines de TV, des promesses « en veux-tu ? en voilà ! » et puis... rien ou quasiment rien !

Les subventions annoncées transformées en prêts (pas toujours débloqués), la solidarité de l'Etat affichée, clamée... mais encore attendue par les communes forestières ou les sylviculteurs qui n'ont toujours pas touché la moindre indemnité après les pertes colossales de la nuit du 24 janvier 2009.

Pire, on s'aperçoit aujourd'hui que l'Etat Français a financé les filières « bois-énergie » d'Allemagne, de Suisse ou d'Autriche en croyant bien faire...

S'agit-il de maladroites, d'erreurs, d'inconscience ou de cynisme ? Sûrement un peu des quatre : la situation n'a pas été correctement analysée, le « soutien par le marché » annoncé par Monsieur BARNIER s'est révélé un fiasco, et surtout l'important pour le gouvernement était « ailleurs »...

Ailleurs, c'est-à-dire dans la bataille de la communication dans laquelle, il est vrai, il excelle. L'important c'est donc d'annoncer avec assurance à la télévision que l'on est là, que l'on fera et que tout sera réglé ; le reste (c'est à dire la réalité) sera bien balayé par une nouvelle crise, une catastrophe dans le monde, ou les déboires de santé ou d'amour de tel ou tel « people ». Tout ceci est bien triste... mais bien réel !

Où sont passés les gouvernants guidés par l'intérêt général à long et moyen terme ?

Enfin et surtout où sont passés les citoyens lucides et exigeants sensés faire vivre la démocratie ?

### GROUPE

#### Parti Communiste

### N'ACCEPTONS PAS DE PAYER LES CADEAUX FAITS AUX RICHES

La dette de l'Etat atteint 141 milliards d'euros et le gouvernement la fait payer en partie aux collectivités locales (donc aux contribuables), aux services publics.

Cette dette, on peut la comparer aux recettes fiscales dont le Chef de l'Etat et son gouvernement se sont privés en faisant des cadeaux aux privilégiés.

A savoir : 15 milliards d'euros de bouclier fiscal, 73 milliards d'euros de niches fiscales, 65 milliards d'euros d'exonérations aux grandes entreprises...

La suppression de la taxe professionnelle va priver les finances publiques de 11 milliards d'euros supplémentaires au niveau national, compensés partiellement par de nouvelles taxes. Parallèlement aux cadeaux faits aux riches, le gouvernement n'augmente globalement les dotations aux collectivités locales que de 0,6% (moitié moins que l'inflation), et diminue même la DGF de base (- 0,19 %).

Alors qu'il leur reproche de trop dépenser (tout en les incitant à investir pour relancer l'économie !), il ne leur compense pas intégralement les charges qu'il leur a transférées (RMI, APA, agents de l'Education Nationale, de l'Equipement, etc....). Cela conduit à une dette de 45 millions d'euros de l'Etat envers le département des Landes.

Et le gouvernement demande au Conseil Général de participer au financement de la LGV pour un montant de 83,5 millions d'euros !!! Combien de temps faudra-t-il subir cet Etat parasitant les budgets des collectivités territoriales ?

Pour ne pas pénaliser les communes, les associations par des restrictions d'aides, les ménages par des augmentations d'impôts locaux, exigeons :

- Le remboursement de la dette de l'Etat aux Départements (car tous sont concernés)
- Le refus du financement par les contribuables locaux de la LGV à vocation européenne, concédée au privé, bien que compétence de l'Etat.
- L'arrêt des cadeaux aux riches et une fiscalité équitable, responsabilisant la sphère de l'économie et de la finance ; par exemple, taxer l'actif financier des sociétés (estimé à 4.800 milliards d'euros) à 0,5% permettrait d'augmenter de 24 milliards d'euros les recettes des collectivités locales.

### GROUPE

#### UMP Nouveau Centre

### L'AVENIR DES TERRITOIRES RURAUX DOIT ÊTRE ASSURÉ !

Alors que le mois de mars verra les Conseils régionaux renouvelés, le Président SARKOZY a réaffirmé son attachement à la France rurale lors de son intervention de clôture des Assises des territoires ruraux à Morée.

A cette occasion, il a insisté sur le fait qu'il était inacceptable de laisser croire qu'il pouvait exister « une France à deux vitesses » et que notre tissu économique local, fait de nombreuses petites entreprises, soit laissé à l'abandon.

Pour faire de notre territoire rural un atout pour le pays, il a présenté des mesures fortes propices à redynamiser l'espace et à en assurer la cohérence pour les quelques 11 millions de Français qui y vivent et y travaillent. Ainsi, Nicolas SARKOZY a proposé :

- d'améliorer la vie quotidienne en développant les services à la population dans les transports avec des initiatives innovantes, dans la rénovation des centres-bourgs, dans l'offre de contact des services postaux...
  - de favoriser l'accès au très haut débit fixe et mobile au plus tard en 2025 grâce au grand emprunt,
  - de développer la santé de proximité pour maintenir la qualité des soins pour tous sur tout le territoire grâce au financement de 250 maisons de santé en 3 ans,
  - de donner à l'économie locale les moyens de se développer grâce aux aides aux PME locales et à l'incitation à la consommation locale ...
- Assurer l'avenir de nos territoires, c'est défendre nos petites entreprises. Pour cela, le Président a souhaité inciter la banque postale à compléter sa gamme de produits financiers pour mieux prêter aux entrepreneurs et aux très petites entreprises. Une enveloppe de 100 millions d'euros sera débloquée, à cet effet, pour favoriser le financement des PME en zones rurales.

Bien trop souvent, on a tendance à opposer les citoyens des villes à ceux des champs, les élus des villes à ceux des campagnes. Or, ce n'est qu'en permettant à l'ensemble de nos concitoyens de pouvoir s'exprimer à égalité de chances, quelque soit leur région d'origine, et en faisant confiance en la sagesse de tous élus sans exclusive, que pourra naître l'émulation salutaire et indispensable à la prospérité à laquelle nous aspirons tous. La ruralité, c'est le socle sur lequel repose notre pays.

## Un budget 2010 contraint mais tenu

**Après une première mouture présentée le 6 novembre 2009, l'Assemblée départementale a été contrainte de revoir, le 8 février 2010, sa copie sur les orientations budgétaires 2010 (1). En cause : les incertitudes pesant sur les recettes du budget primitif.**

Incertitudes liées aux « conséquences de la suppression de la principale de (nos) ressources fiscales: la taxe professionnelle », rappelle le président du Conseil général Henri Emmanuelli, qui obligent l'Assemblée départementale « à faire encore plus d'économies pour parvenir à un point d'équilibre ». Bien que remplacée en 2011 par la contribution économique territoriale, la suppression de la TP devrait en effet générer un manque à gagner pour 2010 de l'ordre de 3 millions d'euros. Le budget primitif (2), prévu à 431 millions d'euros, agira selon deux principes: la compression des dépenses de fonctionnement et un maintien, à un « bon niveau », des dépenses d'investissement. Leur niveau devrait s'établir à 110 millions d'euros. Les secteurs clés – voirie et collèges – seront renforcés de plus de 20%, avec notamment la poursuite des grands travaux (contournement Est de Dax, liaison A63 – RD 817 échangeur d'Ondres, gare de Mont-de-Marsan etc...). Sur le volet fonctionnement, l'année 2010 sera marquée par la montée en puissance du réseau de transport interurbain XL'R et par la poursuite des efforts engagés en

faveur du transport scolaire, du fonctionnement des collèges et du SDIS. Seul bémol : compte tenu de la réduction envisagée des moyens généraux de la collectivité, les autres charges de fonctionnement devraient se traduire par des économies, au détriment des secteurs traditionnellement soutenus par le Département: associations culturelles et sportives, les communes et les entreprises.

### Fiscalité et emprunt

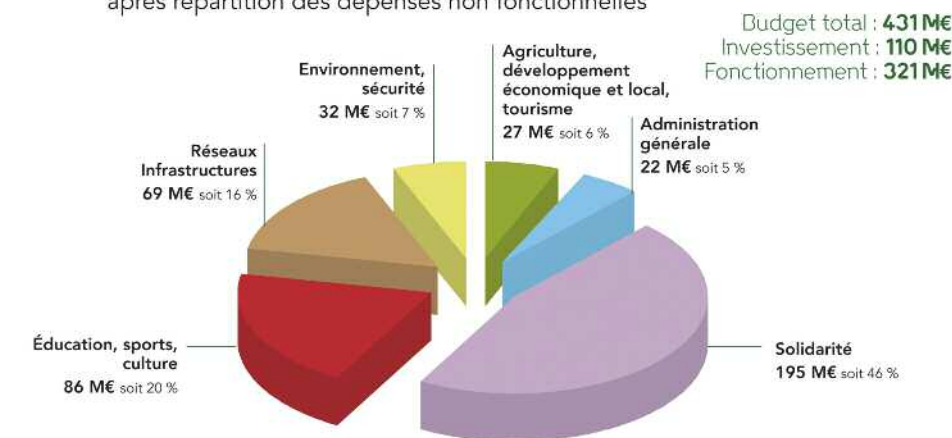
Pour la première fois depuis 2006, le Département devrait recourir à la fiscalité pour équilibrer son budget. En cause: la crise économique, la tempête Klaus et le recul des dotations de l'Etat. Les impôts

devraient augmenter de 5% en 2010. Pour rappel, le montant de la fiscalité départementale sur les particuliers (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti) est toujours, en 2009, le plus faible de la région Aquitaine : 147,9€/habitant. Par ailleurs, le recours à l'emprunt devrait être limité à 55 millions € (contre 63,1 millions en 2009). En dépit d'un contexte tendu, le Département a réaffirmé sa volonté de continuer l'action, qu'il n'a pas cessée de développer, depuis la décentralisation de 1982.

(1) Le code général des collectivités territoriales prévoit que le budget doit être voté dans un délai maximum de deux mois suivant la présentation des orientations budgétaires.

(2) Le budget primitif 2010 sera voté les 29 et 30 mars prochains.

La répartition du projet de budget par secteurs d'activités après répartition des dépenses non fonctionnelles



## 50 000 euros pour Haïti

Le Conseil général des Landes s'associe au mouvement d'entraide en faveur des sinistrés d'Haïti, frappés le 12 janvier dernier par un tremblement de terre meurtrier. Les élus accordent une subvention de 50 000 €, répartis entre différentes associations humanitaires.



Le CDT invite les vacanciers à découvrir les Landes d'une façon originale et innovante.

## Un avant-goût de vacances

**Du 17 avril au 2 mai, les Landes déploient un festival d'animations et d'activités gratuites, preuve que vacances riment aussi avec printemps.**

Du tai-chi sur le balcon de l'Adour à Dax, du char à voile à Biscarrosse, une balade en calèche sur les bords de la Leyre, la fabrication de produits de beauté au lait d'ânesse ou une des étapes du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle par la voie du littoral... Il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges, et tous les styles de vacances. En tout, 480 animations et activités mises en place à travers l'ensemble du département pendant deux semaines. C'est le Printemps des Landes, qui, pour la quatrième année consécutive offre la possibilité de profiter à fond du meilleur du département. Le soleil pointe son nez, les journées rallongent, et on est bien loin de la cohue de l'été. Tempo idéal pour profiter de la nature ou du patrimoine, conjuguer visite d'un musée et après-midi golf.

L'opération orchestrée par le Comité Départemental du Tourisme des Landes a été mise en place à partir de 2006 sur un constat : pas question d'attendre que les touristes viennent pour ouvrir les différentes structures d'accueil, mais c'est aux stations touristiques de tout mettre

en œuvre pour que le touriste se sente attendu. Ce sont les vacances scolaires, pour toute la région Aquitaine, mais aussi l'Île de France. Un potentiel qui mérite que l'on mette en musique activités, animations, commerces. « Avec pour maîtres mots bien-être, mouvement, liberté, évasion... C'est cela qui caractérise l'attente des touristes au printemps » explique Michel Lalanne, directeur du CDT des Landes décrivant des touristes plus actifs que pendant la période estivale, capables de faire des kilomètres pour découvrir un lieu emblématique ou un point de vue hors du commun, et aspirant aussi à des haltes de calme. « Mais ils veulent aussi que l'on s'occupe mieux d'eux. Fort de ce constat, après un audit mené sur plusieurs départements littoraux en 2002, nous avons développé une offre adaptée sur ces courts séjours. Sachant que les marges de progression de l'activité touristique se situent vraiment au printemps. »

Cela démarre en 2005 avec le Centenaire de la Côte d'Argent qui mobilise une forte volonté de festivités des stations de la

côte et permet d'appliquer ces préconisations. « Immédiatement beaucoup de structures ont participé, et les Landais et les touristes sont venus. Dès 2007, les stations thermales s'associent à ce qui s'appelle désormais le Printemps des Landes, et depuis 2008 c'est l'ensemble des offices de tourisme qui fédère hôtels, campings, restaurants, commerces, structures d'animations et d'activités sportives. Aujourd'hui, une personne est salariée à temps plein au CDT pour coordonner la mise en place de l'opération, épaulée par deux à trois personnes pendant le mois qui précède les vacances de Printemps », reprend Michel Lalanne. Un programme de 480 activités (gratuites pour la majorité) essentiellement en petits groupes – souvent 5/6 personnes – qui permettent de s'offrir les Landes « sur-mesure » et en toute quiétude.

### Demandez le programme !

Le programme complet du Printemps des Landes

Version papier dans tous les Offices de tourisme du département

Sur le net [www.printemps-des-landes.com](http://www.printemps-des-landes.com)

Et sur votre smartphone [leslandes.mobi](http://leslandes.mobi) vous indique activités, restaurants, hébergements, balade ou activité sportive en fonction de votre position géographique

## Rafael Amargo en ouverture de Arte Flamenco 2010

**Le danseur et chorégraphe espagnol présentera le 5 juillet, à l'Espace François-Mitterrand de Mont-de-Marsan, une création inspirée de la conférence de Lorca sur le duende.**

◆ LIONEL NIEDZWIECKI

En 1933, à Buenos Aires puis à la Havane, le poète espagnol Federico Garcia Lorca prononce une conférence intitulée « Jeu et théorie du Duende ». Ce texte fondateur, qui tente de cerner le « duende », charme mystérieux et indicible dont chaque manifestation se vit comme une apparition, comprend de nombreuses références littéraires, musicales et plastiques. Rafael Amargo en a fait le point de départ du spectacle, « La difícil sencillez » que le danseur et chorégraphe espagnol présentera en ouverture du festival Arte Flamenco 2010, le lundi 5 juillet, à l'Espace François-Mitterrand de Mont-de-Marsan (1). Amargo affiche une personnalité complexe, parfois déroutante, toujours fascinante. Bien qu'il revendique son attachement aux concepts théâtral et scénique du flamenco, il multiplie depuis ses débuts les contacts avec le monde des Arts et de la Culture. Luis Gordillo et Esperanza d'Ors, artistes plastiques espagnols, parrainent sa carrière. Les photographes Bruce Weber, Christopher Makos et Annie Leibovitz immortalisent ses spectacles. Les cours suivis à l'école de Martha Graham à New York, l'amène sur les rives de la danse contemporaine. Il crée notamment une chorégraphie inspirée de « Peigne du Vent » du sculpteur basque Eduardo Chillida pour la musée Chillida Leku d'Hernani. N'aimant jamais tant que les contre-pieds, Rafael Amargo signe un peu plus tard la chorégraphie de la comédie musicale « Zorro », une production sur la musique des Gipsy Kings !! Triomphe à Londres, Broadway et Paris.

### Les jeunes filles se pâment...

Rafael Amargo est aussi acteur à ses heures. Aux côtés de Victoria Abril, dans « Tirante el Blanco » de Vicente Aranda ; et dans la série à succès « Un, Dos, Tres » où il joue son propre rôle. On le voit aussi, professeur d'expression corporelle sur les bancs de la Star Academy de TF1. Devant leur écran, les jeunes filles se pâment pour le beau Latino... Sans cesse, Rafael Amargo explore de nouvelles formes et techniques d'expression. Mais il n'a jamais abandonné les tablaos et les chorégraphies flamencas chères à son maître, Antonio Gades. De nombreux prix ont récompensé ses spectacles de flamenco. Il a notamment reçu quatre prix Max des Arts Scéniques (distinction théâtrale la plus prestigieuse d'Espagne) pour « Amargo », « l'Amour Sorcier » et « Poeta en Nueva York ». Cette dernière création a, en outre, été élue, en 2002 par les lecteurs d'El País, meilleur spectacle de la décennie. La venue de Rafael Amargo au festival international Arte Flamenco est donc un événement. Pour « la difícil sencillez », le danseur et chorégraphe sera entouré de sept danseurs et sept musiciens dont le célèbre guitariste et chanteur Manuel Molina.

(1) Le festival international Arte Flamenco, organisé par le Conseil général des Landes, se déroulera du 5 au 9 juillet 2010.



Le danseur et chorégraphe Rafael Amargo  
Crédit photo: Jesus Vallinas

## Les « Arts Deco » à l'affiche

Une première ! Arte Flamenco a confié la réalisation de l'affiche du festival 2010 à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs. Davantage qu'une commande, il s'agit d'un véritable partenariat noué entre le festival et l'une des plus prestigieuses écoles d'arts appliqués au monde. Pendant trois mois, les élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année du secteur design graphique/multimédia et image imprimée des Arts Deco ont planché sur le projet sous la houlette de leurs professeurs. Ils ont travaillé au fil de plusieurs « workshop », intégrés dans le cursus pédagogique de leurs études. Au final, une trentaine de projets a vu le jour.

Le projet, qui a été retenu pour devenir l'affiche 2010 du festival sera dévoilé le 13 avril à Paris, lors de la présentation à la presse du festival. Cinq autres projets, distingués par un jury composé de professeurs de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs et d'organisateur d'Arte Flamenco, seront exposés durant le festival, au cœur du village implanté place Saint-Roch.



## Festival Escales Gasconnes

15 et 16 mai  
 Abbaye d'Arthous à Hastingues  
 Entrée gratuite  
 Programme complet sur [www.landes.org](http://www.landes.org)

Le groupe toulousain Mosaïca mêle influences gasconnes et marocaines  
 Crédit photo : François Aubineau

# Culture gasconne, cultures du monde

**La culture gasconne part à la rencontre d'autres univers en créant une mosaïque festive le temps d'un week-end.**

### ◆ VALÉRIE DECHAUT-GENESTE

Convivialité. Partage. Echange. Rencontre. C'est avec ces mots que doit rimer la culture gasconne. Alors, pour ne pas l'enfermer dans un carcan trop passéiste et montrer sa dimension contemporaine bien vivante, la culture gasconne invite les cultures du monde pour une escale festive dans les Landes. Il y avait bien un séminaire, chaque été, « La semaine gasconne », mais il souffrait de lisibilité, d'ouverture au plus grand nombre. « Avec sa langue de moins en moins parlée, sa culture de moins en moins partagée, nous nous sommes interrogés : comment la faire connaître et par là même, la faire perdurer », explique Maryse Bougue, chargée de mission au Conseil Général des Landes pour le développement et la promotion de la culture gasconne. C'est dans cet esprit que la direction de la Culture et du Patrimoine a bâti un

festival multiple, « Escales Gasconnes », où l'on invite le monde pour tisser des liens. Et des dates, les 15 et 16 mai, concomitantes avec celles, nationales, de la Nuit des Musées.

L'occasion d'investir l'Abbaye d'Arthous. D'abord en nocturne, le samedi soir, pour une visite atypique et surprenante sur les traces d'un conteur et du groupe toulousain Mosaïca qui mêle influences gasconnes, arabo-andalouses et marocaines puis du duo Cozian-Oberlé aux sonorités Afroccitano-Cubano-Gasconnes qui résonneront pendant cette première soirée. Suivie le dimanche d'une escale diurne avec des ateliers de jeux traditionnels du monde entier à explorer et la présence de deux maisons d'édition Per Noste, spécialisée dans l'édition en langue gasconne et l'Atelier des Brisants qui présentera notamment

son ouvrage de « collectage » de chansons et musiques de tradition orale, recueillies dans les Landes de 1960 à nos jours. On découvrira aussi l'exposition de photos de Frédéric Desmesure sur les Jardins de l'immigration à Labouheyre, une conférence de l'artisan expert en bâti ancien Yvan Bareyre ou encore l'Arbre à sons de l'association Attention ! La musique sera toujours au rendez-vous avec le duo Cozian Oberlé et – en clôture – le groupe Mosaïca et un étonnant spectacle radiophonique « Les petites Soviétiques - Une longue route d'Artek à Bamako », de Nicole Marmet. Documentaire de création radiophonique qui sera diffusé avec la présence sur scène de Gilbert Diop, griot accompagné de Djelifily Sako, joueur de cora. Cultures festives de Gascogne et d'ailleurs !

# Le Togo, invité d'honneur de l'abbaye d'Arthous

**Un marché de céramiste, un pays invité et une exposition majeure : autour d'une formule identique depuis sa création, le Festival International de la Céramique se déroulera du 22 au 24 mai prochain.**

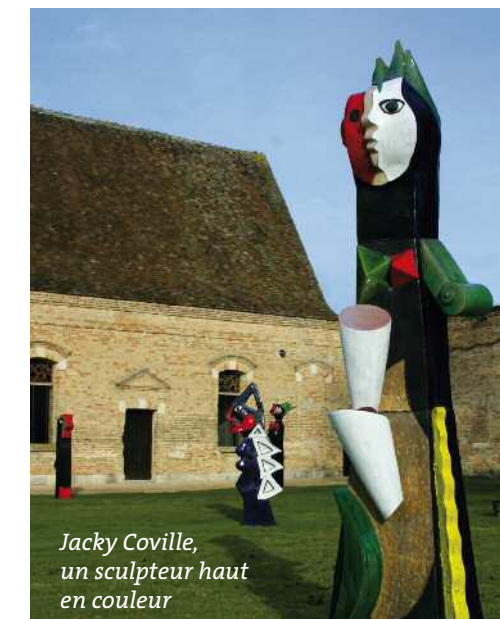
C'est une date qui compte dans le calendrier des amateurs de céramique, et désormais au-delà des frontières régionales et nationales. Une date qui compte pour ce rassemblement de céramistes de tous horizons, aux techniques diverses, aux créations multiples, à l'image de la vaste palette qu'offre le travail de la terre. « Cette année, nous avons reçu plus de 200 dossiers » précise Michel Gardelle, président de l'association Terres d'Aquitaine, en charge de la direction artistique du festival. « Ils ont été sélectionnés pour leur intérêt dans l'éventail des différentes techniques, pour la création, l'esthétisme ». Repérés aussi au détour d'une des expositions ou marchés que Michel Gardelle explore tout au long de l'année. Ils seront plus d'une soixantaine pour une exposition-vente. Des exposants et des visiteurs qui viennent désormais de toute la France, voire au-delà. Autre événement : chaque année un pays est invité d'honneur. Cette année, le Togo et trois potières ambassadrices des environs d'Atakpamé viennent partager leur savoir-faire au cours d'un stage réservé aux céramistes professionnels et étudiants en céramique. « Le Togo, comme le Bénin, est un pays riche de traditions. Les poteries ont conservé un intérêt dans les formes et les techniques qui se caractérisent par des formes ovoïdes, de grandes pièces, des décors peignés assez sobres et des cuissons dans des branchages et du foin ». Une invitation qui résulte comme chaque année d'un voyage en terre d'argile de Michel et Louise Gardelle, qui les a menés entre autres en Chine, en Turquie, au Mali ou en Kabylie, et dont ils ramènent à chaque fois une variante dans l'exploration du

travail de la terre. Dans leurs bagages, des témoignages aussi de la richesse des cultures rencontrées. « Du Togo on verra aussi des pièces de terre, des outils forgés et des objets culturels vaudou très présents dans cette région ».

Dernière facette de ce festival, et qui se prolonge jusqu'au mois de novembre, l'exposition des œuvres monumentales, hautes en couleur, du sculpteur Jacky Coville « acrobate de la sculpture » comme le baptise Michel Gardelle, des pièces présentées dans la cour et les bâtiments conventuels de l'abbaye sous un titre facétieux « Anges et démons ».

Treizième édition d'une manifestation qui permet de découvrir, sous un jour festif et créatif, une étape patrimoniale du Pays d'Orthe, site majeure en Aquitaine « La grande qualité de l'exposition nous permet d'une part d'accueillir des visiteurs amateurs éclairés venus parfois de très loin mais c'est aussi localement une belle opportunité de découvrir la céramique, réellement accessible grâce à sa très grande diversité. »

souligne Isabelle Cailleton, conseillère générale du canton de Peyrehorade et présidente de la communauté de communes du Pays d'Orthe. Un soutien sans faille du Conseil Général pour un festival qui a accueilli 7 500 visiteurs en 2009 !



Jacky Coville, un sculpteur haut en couleur

## Repères

XIII<sup>e</sup> Festival International de Céramique

Organisé par le Conseil général des Landes

Du 22 au 24 mai 2010

Abbaye d'Arthous à Hastingues (accessible en navette depuis Peyrehorade)

Exposition « Anges et démons » du sculpteur Jacky Coville du 2 mai au 7 novembre



L'an dernier, le festival avait attiré 7 500 visiteurs à l'abbaye d'Arthous

Le Collectif AOC



© Christophe Raynaud de Lage

## ● 19 ET 20 MARS

**MONT-DE-MARSAN**  
Cirque avec le Collectif AOC

9 jeunes artistes de cirque talentueux et turbulents se jouent des obstacles avec une belle insouciance. Sur la piste, ils abordent la question des traces laissées par l'homme - celles faites à l'environnement et celles faites aux autres hommes. Portés par des techniques sublimes - trapèze, mât chinois, acrobatie, trampoline, jonglage et trappe explosive - ils renversent tout sur leur passage ! Spectacle sous chapiteau, place de la caserne Bosquet.

Réservations à la Boutique Culture au 05 58 76 18 74

● 1<sup>ER</sup> AVRIL**PARENTIS-EN-BORN**  
Les Inavouables

Méfiez-vous des gens simples... quand ils osent révéler l'inavouable ! A partir de courts textes de Catherine Zambon, la Cie Logomotive Théâtre nous fait voyager au cœur des petites joies et grandes souffrances de l'être humain, où l'innommable, le sordide côtoient le burlesque et la poésie.

Réservations auprès du CRABB au 05 58 78 82 82

## ● 2 AVRIL AU 2 MAI

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ALBRET**  
Musicalarue à domicile

## 2, 3, 4 et 5 avril

Nicolas Jules. Un chanteur poète, à l'écriture un peu triviale et pourtant enveloppante.

## 9, 10 et 11 avril

Les Frères Brothers. Un quartet en rires et en chansons.

## 16, 17 et 18 avril

Bruno Ruiz, auteur-compositeur-interprète, vient nous prendre par la main et par le cœur, pour nous conduire vers des chemins de traverse...

## 23, 24 et 25 avril

Jean Mouchès. Avec lui se succèdent chansons d'amour, images de la vie et du temps qui passe.

## 30 avril, 1er et 2 mai

Padam. Un vrai bonheur de plume porté par la voix éraillée de Nader sur les rythmes chaloupés des musiciens.

Les concerts sont organisés chez l'habitant. Ils sont suivis d'un buffet ou d'un goûter où public et artistes peuvent se rencontrer.

Horaires et lieux auprès de Musicalarue au 05 58 08 15 04 ou sur [www.musicalarue.com](http://www.musicalarue.com)

## ● 3 AVRIL

**MUGRON**  
Fanfares en Pâques

Ambiance festive à Mugron avec trois fanfares :

**Les Fils de Teuhpu**

Une fanfare aux instrumentalisations fraîches et ouvertes, pour accompagner des chansons simples, ironiques ou absurdes sur un ton toujours léger.

**Manguidem Taftaf**

Leurs sonorités afro-américaines, caribéennes et tziganes servies par l'énergie du rock dépayent et transportent dans un univers musical original.



Manguidem Taftaf

**Les Pistons à coulisse**

9 musiciens, tous formés (ou déformés) à l'orchestre symphonique de Piets-Plaisance-Moustrou (64), pour nous faire bouger !

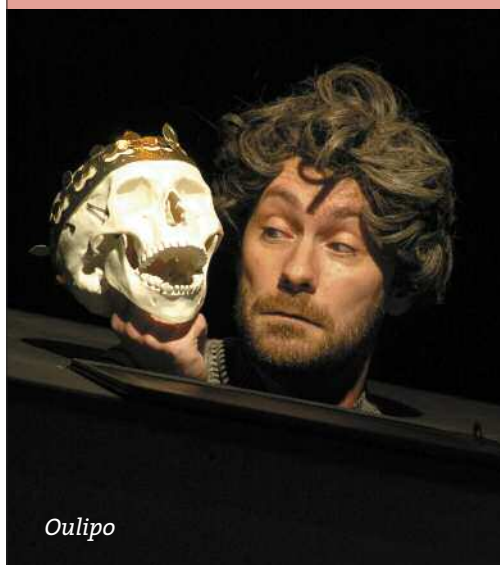
Renseignements auprès d'Entracte aux villages au 05 58 97 92 42

## ● 9 AVRIL

**AIRE-SUR-L'ADOUR**  
Orgue à 4 mains

Marie-Ange Leurent et Eric Lebrun unissent leurs mains pour interpréter à l'orgue des œuvres de Mozart, Bach, Haendel, Haydn, Mendelssohn et Bizet.

Réservations auprès de l'Office de tourisme au 05 58 71 64 70



Oulipo

## ● 10 AVRIL

**DAX**  
Pièces détachées / Oulipo

Ceux qui aiment les mots connaissent l'histoire de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle) : réunion d'esprits aigus (écrivains, mathématiciens, peintres) qui fondèrent cet « atelier » hors normes en 1960 pour écrire sous contraintes et inventer de nouvelles formes poétiques et romanesques.

Michel Abécassis a puisé dans cet océan de trouvailles et sélectionné les textes les plus aptes à soutenir l'épreuve du plateau, créant un spectacle en forme de manège verbal et malicieux pour trois comédiens-chanteurs-jongleurs de mots. Un dédale théâtral aussi subtil que celui de ses inspirateurs.

Réservations auprès de la Régie municipale des spectacles au 05 58 909 909

## ● 10 AVRIL

**RETJONS**  
Sans additif

Deux copains musiciens, bordelais d'origine, délirent sur des vieilles chansons françaises et leur apportent une dimension festive... Les chansons sont arrangées voire déformées à leur sauce - clarinette, accordéon ou guitare. Ils reprennent aussi des chansons plus récentes et ajoutent leurs propres compositions. Les multiples références se fondent dans une célébration joyeuse de la musique d'hier et d'aujourd'hui.

Réservations auprès de la Communauté de communes du pays de Roquefort au 05 58 45 66 93

**Sans Additif**

(nicolorami)

sansadditif.com

Plus d'infos : [www.landes.org](http://www.landes.org)

Pour circuler dans la convivialité et faire des économies, pensez covoiturage !

Rendez-vous sur [www.covoituragelandes.org](http://www.covoituragelandes.org)

## ● 24 ET 25 AVRIL

**MORCENX**  
Festives 2010

Pour sa 10<sup>e</sup> édition, Festives a convoqué à Morcenx une vingtaine de spectacles de rue - gratuits - pour les petits et les grands. Au programme notamment : les Frères Panini et leurs numéros de cirque, les séquences acrobatico-théâtrales de la Cie Spoukirolls, les variations clownesques de Cie La Lessiveuse ainsi que la Cie Bougrelas, la Cie l'Oisiveraie la Cie Rue Barrée et bien d'autres encore.

Renseignements auprès de l'Office de tourisme de Morcenx au 05 58 04 79 50

## ● 30 AVRIL

**POYANNE**  
La boîte à créer

« La boîte à créer » est au départ un projet. Destiné aux adolescents, il consiste à réunir dans un même lieu - une boîte - plusieurs formes d'expressions artistiques (musique, théâtre, ombres chinoises) afin de susciter la création autour d'un thème donné.

Du 26 au 30 avril, deux groupes d'adolescents travailleront en parallèle : l'un sur la création théâtrale, l'autre sur la mise en musique, considérée comme un véritable personnage du spectacle. Ils sont encadrés par les animateurs d'associations - l'Asso-Nette, Théâtre Pomme, le centre de loisirs de Montfort-en-Chalosse -, ainsi que par des professeurs du Conservatoire des Landes.

Le 30 avril, les jeunes artistes donneront une représentation unique de leur spectacle, accompagnés de la troupe Bal'Ouf de Samara avec laquelle ils auront travaillé le temps d'une journée.

Renseignements auprès d'Entracte aux villages au 05 58 97 92 42

**Raid XL**

Le Conseil général des Landes, en partenariat avec le mouvement sportif, vous donne rendez-vous du 23 au 25 avril pour son challenge Sports de Nature Raid XL. Autour de 4 disciplines (surf, VTT, course d'orientation et pirogue hawaïenne), ce raid, ouvert aux licenciés, va parcourir le littoral landais, de Mimizan à Capbreton, en passant par Vieux-Boucau. Tout au long du parcours, de nombreuses animations seront organisées pour le grand public : cours de surf, parrainés par les champions du monde Nicolas Capdeville et Antoine Delpero, course d'orientation, sauvetage côtier, ateliers de sensibilisation à l'environnement etc...

Informations auprès de la Direction de l'Éducation et des Sports au 05 58 05 40 40



**Rencontres à Lire de Dax**

Les Rencontres à Lire de Dax, le 11<sup>ème</sup> salon de la cité thermale, auront lieu les 29, 30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 mai prochains au Splendid, à l'Atrium et au casino de la ville. Au programme : de nombreuses rencontres avec des écrivains de renom comme Jean-Paul Kauffmann, Julian Rios, Alberto Manguel, Giuseppe Conte, le photographe Gérard Rondeau, des signatures de la BD comme Annie Goetzinger, le journaliste Bruno Frappat, des éditeurs tels que Jean-Paul Michel (William Blake & Co), Susanne Juul (Gaïa), de nombreux auteurs de bandes dessinées, des animations pour les enfants, des signatures.

Toutes les rencontres sont gratuites.

Renseignements 05 58 56 80 00 ou sur www.dax.fr

**Une journée avec dame Nature**

Comme lors des éditions précédentes du Printemps des Landes, les gardes nature du Conseil général proposent du 17 au 29 avril des animations tout public (visite du site de Garlande, Barthes de l'Adour, forêt de Maumesson...) et spécial enfant (circuit ludique sur l'étang du Houa, jeu de piste dans la saligue de Bordères...).

Renseignements et inscriptions auprès de la Direction de l'Environnement : 05 58 05 40 40 ou sur www.landes.org

**Entracte & Scène Acte II**

D'octobre à avril, différents artistes ont sillonné le territoire de la communauté de communes du Pays tarusate afin de mener des expériences originales au contact des habitants. Ces propositions feront l'objet de restitutions lors de l'Acte II du festival Entracte et Scène à Rion-des-Landes, du 7 au 11 avril, sur le thème de « l'Humanimalité ». Les troupes amateurs et scolaires landaises présenteront également leur travail, participeront et animeront des ateliers. Au programme notamment : lectures avec le comédien et metteur en scène Olivier Bruhnes, « Le musée de l'Humanimalité » par le Théâtre des Lumières, « Feria » par la compagnie CKC etc...

Informations et réservations au 05 58 06 86 86 ou sur www.landes.org



Dominique Manotti

**Le Polar se met au vert**

Manifestation organisée par le Conseil général des Landes (Médiathèque départementale), le Salon du Polar, en partenariat avec la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud, se déroulera les 15 et 16 mai 2010 au hall des Sports de Vieux Boucau. La manifestation accueillera une trentaine d'auteurs et illustrateurs dont Jean-Hugues Oppel, Dominique Manotti, Doug Headline, Max Cabanes..., des libraires spécialisés en romans policiers et bandes dessinées, ainsi que de nombreuses expositions de qualité. Cette 3<sup>e</sup> édition proposera également des rencontres d'auteurs, des expositions, des spectacles programmés en amont sur l'ensemble du territoire communautaire du mois de mars au mois de mai 2010.

Plus d'infos sur www.landes.org



La compagnie CKC

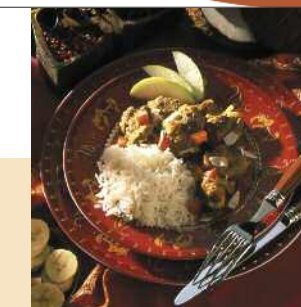
M O T S F L Ê C H É S

SABRE ORIENTAL	INSPIRATION SUBITE	DÉSAP-POINTÉES POUR MAÎTRE	ENCOMBRER SCEURS D'UN PROCHE	PALMIER D'ASIE FUTÉS	TÊTE EN L'AIR
→	↓	↓	↓	↓	↓
POLITIQUE FRANÇAIS					
NOUS SUIT					
		POUR LA CULTURE OPINION FAVORABLE			
CANAL URINAIRE					INCONNUES
SÉPARE LES MOTS				MONSIEUR ANGLAIS GAZ EN L'AIR	
DU DERNIER BATEAU		TYPE DE SOCIÉTÉ		LE GADOLINIUM	
GARS BRANCHÉ		STYLE DE JAZZ		ISOPODE	
			SERVEUR BOUFFON MORD DANS LE PIN		
DE FAÇON TENDRE					CERCLE DE MARINS
UNE CLEF					
		VASE SACRÉ			
		CONFIANCE			
ÎLOT			FAIRE LA CHÈVRE		
LAC DE BOLIVIE					
				BANDES DE BROCCART	
VISE À L'EXCLUSION		ON DOIT LA SOUTENIR			

RECETTE

**CURRY D'AGNEAU**

Pour 4 personnes  
Ingrédients :



Préparation : 40 mn.  
Cuisson : 1 h.  
Difficulté : Assez facile.  
Coût : Moyen.

- 1 épaule d'agneau désossée (environ 800 g de viande)
- 1 pomme
- 2 c. à s. de noix de coco râpée
- 4 oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 verre de lait
- 4 c. à s. d'huile
- 1 poignée de raisins secs
- 2 c. à s. de pâte de curry doux (en pot)
- 1 bouquet de coriandre fraîche
- sel.

Découpez la viande en cubes de 2 cm de côté. Faites chauffer la moitié de l'huile dans une cocotte et mettez les morceaux de viande à revenir sur toutes leurs faces. Egouttez et réservez. Pelez la pomme et les oignons et émincez-les. Pelez et hachez l'ail. Rincez la cocotte et faites chauffer le reste d'huile. Mettez tout ce que l'on vient de hacher à revenir doucement pendant 5 mn en remuant, puis ajoutez la noix de coco, la pâte de curry et le lait. Remuez, laissez cuire 5 mn, puis remettez la viande, ajoutez les raisins secs et remuez longuement. Couvrez la cocotte et laissez cuire 30 mn à feu doux. Servez très chaud, parsemez de coriandre ciselée. Accompagnez de riz basmati cuit en pilaf. Décorez le curry de rondelles de banane citronnées.

Civ-viande.org. Photographe : Laurent Rouvrais. Copyright : CIV

SOLUTIONS

MOTS FLÊCHÉS

■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
A	R	E	E	T	C	O	U	I	R	G	D	I	■	■	■	■	■	■	■	■
R	E	R	U	E	S	■	■	■	■	Z	A	N	I	■	■	■	■	■	■	■
G	E	T	A	N	E	S	■	■	■	S	A	R	O	S	O	■	■	■	■	■
T	E	C	U	E	T	■	■	■	■	S	A	R	O	P	A	T	E	■	■	■
D	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	M	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	L	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
C	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

SUDOKU

8	7	6	5	3	1	4	2	9
5	2	4	7	9	8	3	6	1
1	3	9	6	4	2	8	7	5
4	5	2	8	1	9	6	3	7
9	6	1	3	2	7	5	8	4
3	8	7	4	5	6	9	1	2
6	4	8	1	7	5	2	9	3
7	9	5	2	6	3	1	4	8
2	1	3	9	8	4	7	5	6

SUDOKU

			5	3				
		4	7	9		3	6	1
	3				2	8	7	
			8			6	3	7
		1		2	7		8	
	8	7	4		6		1	
6		8					9	3
			2					
2				8	4			

Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

Conseil : Pour débiter, rechercher les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).



du 17 avril au 2 mai 2010

# printemps des Landes

[www.printemps-des-landes.com](http://www.printemps-des-landes.com)

